



Septembre 2008



Rapport d'enquête

MIGRATION & DEVELOPPEMENT

Etat des lieux de l'émigration du Gorgol (Mauritanie) et
de ses impacts sur le développement



Le codéveloppement est-il envisageable avec les ressortissants
du Gorgol ?

Heurtier Pierre-Yves

Chargé d'étude pour le Conseil Régional Centre, le GRDR et CENTRAIDER

Mes remerciements vont :

Au GRDR de Montreuil, Nouakchott et Kaédi :

Areski Harkouk, Olivier Lemasson, Mohamed ould Dah, Sophie Garcelon, Nalla Gaye, El Hadj, au chauffeur du GRDR de Kaédi Mamadou Sow, aux traducteurs Aminata Diacko et Oumar Sow, le stagiaire Sidi Mohamed Boubou Lémin, la secrétaire et comptable Penda, Pierre Migot, aux gardiens.

A CENTRAIDER :

Carla Guisuraga et Sylvain Davila.

Au service de la coopération décentralisée du Conseil régional Centre :

Pascal Meyer, Aurélie Milhavet, Cyril Boutrou, Djibril Sow.

Aux élus et chefs de villages qui nous ont accueillis et aidés pour nos entretiens.

Aux populations et aux ressortissants du Gorgol qui ont répondu à nos entretiens.

Aux amis rencontrés à qui l'ont doit nos moments de détente et de plaisir !



L'équipe des missions d'entretiens au Gorgol. De gauche à droite : Mamadou Sow (chauffeur), Oumar Sow (traducteur), Sidi Mohamed Boubou Lémin (stagiaire).

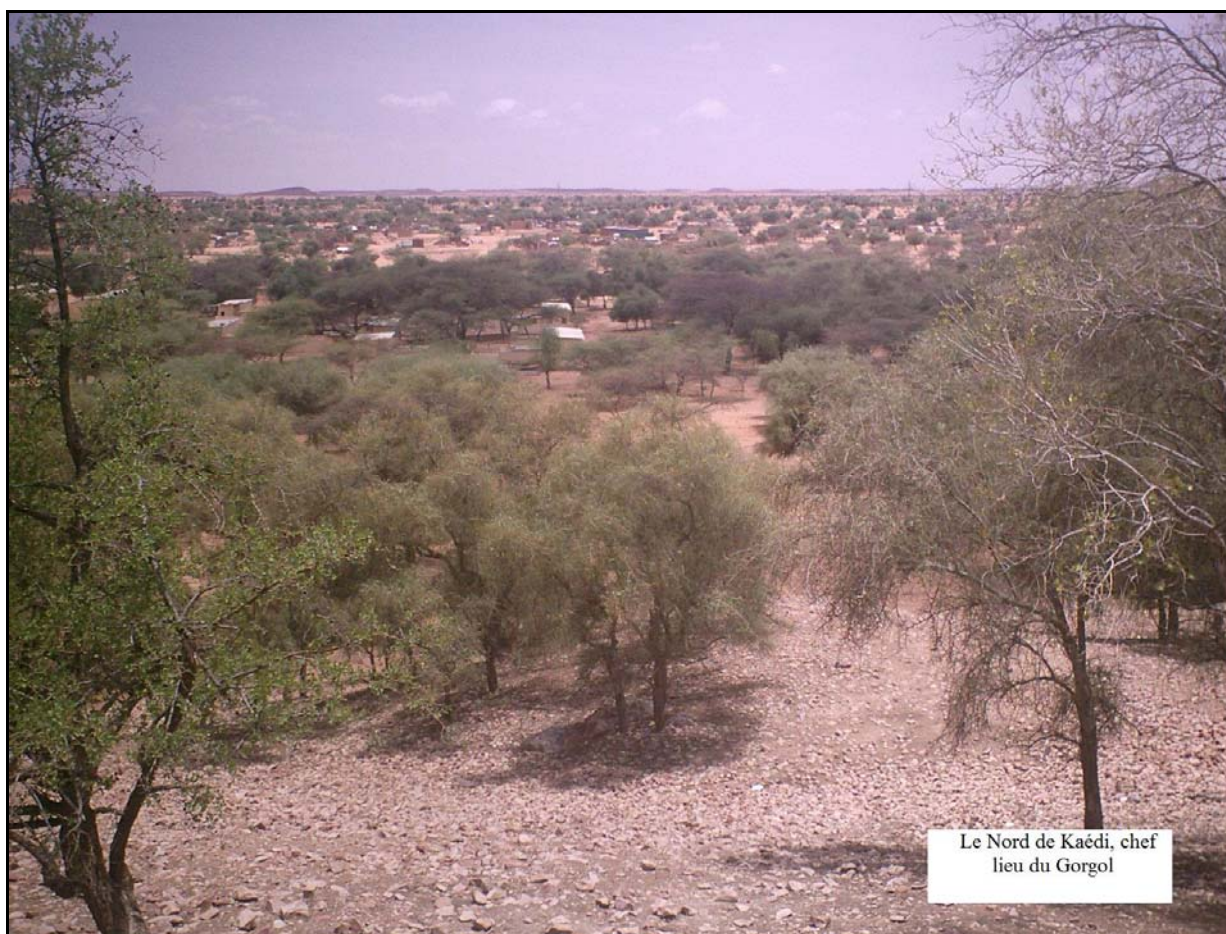
« Si avant nous étions dépendant du climat, aujourd'hui nous sommes dépendant des techniques agraires et donc des ressources extérieures ».

Villageois du Gorgol. Père d'un migrant en France.

Sommaire :

I. Contexte de l'étude :	p. 5
A. Les objectifs	p. 5
B. Résumé	p. 6
C. La méthodologie	p. 7
1. Les grilles d'entretiens	p. 7
D. La Mauritanie ou République Islamique de Mauritanie	p. 8
1. Histoire	p. 8
2. Les liens franco-Mauritaniens	p. 9
3. Le Gorgol	p. 10
II. Recensement migratoire :	p. 11
A. Un pays d'émigration faiblement représenté dans le monde	p. 11
Destinations des émigrés mauritaniens à l'étranger	p. 12
Les pays d'origines des immigrants africains en France	p. 12
B. L'émigration du Gorgol : Une part importante de l'émigration mauritanienne	p. 13
1. Emigration du Gorgol vers l'étranger	p. 13
Classement décroissant des taux d'émigration par commune	p.13
Classement décroissant des nombres de ressortissants par communes	p. 14
Carte de l'émigration du Gorgol vers l'étranger	p. 15
2. Emigration du Gorgol vers la France	p. 16
Classement décroissant des parts de l'émigration étrangère communale vers la France	p. 16
Les parts des ressortissants communaux en France / totalité des immigrants du Gorgol en France	p. 16
Carte de l'immigration en France	p. 17
3. Emigration du Gorgol vers la Région Centre	p. 18
Classement communale décroissant des émigrés répertoriés en Région Centre / émigrés de la commune en France	p. 18
Carte de l'immigration en région centre	p. 19
Les chiffres clés	p. 20
III. Les circonstances de l'émigration du Gorgol :	p.21
A. Les circonstances géographiques	p.21
Tableau de synthèse des critères géographiques de l'émigration	p.23
B. Les circonstances historiques de l'émigration du Gorgol	p.24
Evolution de la demande d'asile des mauritaniens en France - 1995/2007	p.24
C. Les circonstances socio-économiques	p.25
Constat	p.25
IV. Les impacts de la migration :	p. 26
A. Les facteurs d'impacts	p. 26
B. Les constats	p. 27
C. L'amélioration des conditions de vie dans les villages d'origines	p. 28
1.1. Les transferts financiers familiaux : Premier impact de l'émigration	p. 28
1.2. Les participations communautaires	p. 30
1.2.1. Recensement des organisations de ressortissants du Gorgol : Une forte représentativité	p. 30
1.2.2. La nature de leurs actions	p. 31
Tableau des organismes de ressortissants et de leurs réalisations.	p. 34
Carte des réalisations entreprises par les organisations de ressortissants du Gorgol	p. 41
1.2.3. Les montants des participations	p. 42
1.2.4. Bilan des participations financières des ressortissants du Gorgol	p. 42
Tableau des montants par réalisation	p. 43
D. Les divers impacts vus par les sondés	p. 43

Tableau des arguments faisant le bilan de l'émigration	p. 44
V. Bilan	p. 45
Bibliographie	p. 46
Annexes	p. 51
Annexe 1 : Tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre	p. 51
Annexe 2 : Les flux migratoires en France : quelques dates clés	p. 56
Annexe 3 : Planning de l'étude	p. 57
Annexe 4 : Liste des OSIM en Région Centre	p. 58
Annexe 5 : Associations de Ressortissants du Gorgol en France : 23 associations	p. 59
Annexe 6 : Organismes français en Région Centre du codéveloppement au Gorgol	p. 64
Annexe 7 : Citations donnant des arguments pour un bilan de l'émigration	p. 72
Annexe 8 : Répertoire des ressortissants du Gorgol en France et Région Centre	p. 74
Annexe 9 : Répertoire des personnes rencontrées ou à rencontrer	p. 79
Annexe 10 : Echantillons des entretiens au Gorgol et en Région Centre	p. 82
Annexe 11 : Répertoire des associations au Gorgol	p. 85
Répertoire des membres de l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG)	p. 86



I. Contexte de l'étude :

A. Les objectifs :

Dans le cadre des projets de codéveloppement¹ menés en Mauritanie dans la région du Gorgol par la coopération décentralisée du Conseil de la région Centre et avec l'appui de CENTRAIDER et du GRDR, une étude quantitative a été commandée par ces trois organismes pour cerner les activités initiées et réalisées par les ressortissants du Gorgol en Région Centre, pour mieux comprendre leur poids démographique et les conditions qui les ont poussées à émigrer du Gorgol et à s'installer en Région Centre.

Afin de prendre la mesure du phénomène migratoire en provenance du Gorgol et à destination de la région Centre, il était indispensable de procéder à un recensement, à des entretiens portant sur l'étude des circonstances des départs du Gorgol et des arrivées en région Centre et sur l'évaluation des impacts de ce phénomène migratoire sur la région de départ et celle d'arrivée.

Les questions qui ont motivé cette étude sont de savoir si l'émigration permet aux migrants de réaliser des projets pour l'amélioration des conditions de vie de leur région d'origine ?, de connaître les différentes formes d'aides des ressortissants à leur commune d'origine ? de définir si les ressortissants de Gorgol sont des partenaires fiables du codéveloppement au Gorgol ?

Ce travail est la première étude quantitative portée sur l'impact des migrations en fonction des circonstances d'émigration et d'immigration des migrants. Elle a pour vocation de répondre aux questions tout en restant un travail de première main qui demanderait à être approfondi.

Il n'est ici nullement fait état du débat portant sur la nécessité d'aider au développement les pays d'émigration pour pouvoir contrôler, voir réduire, les flux migratoires à destination de l'Europe et de la France en particulier. Cette question politique est trop controversée puisque certains spécialistes dénoncent les risques à lier les deux questions² alors que d'autres s'évertuent à démontrer la nécessité³ d'une telle corrélation.



Le codéveloppement s'est avant tout un échange entre tous les acteurs du développement

¹ Actions de développements réalisées en partenariat entre les acteurs locaux des pays « développés » (collectivités territoriales, associations, entreprises...) et les populations des pays « en voie de développement » (ressortissants, associations, collectivités territoriales, entreprises...).

² Commission sur le cadre constitutionnel de la nouvelle politique d'immigration, Pour une politique des migrations transparente, simple et solidaire, 2008.

³ « Parce que la maîtrise des flux migratoires doit être une priorité (...) cela nécessite une réflexion sur la concentration des crédits de coopération ayant un impact direct sur les flux migratoires ». Brice Hortefeux (Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement), Discours du 8 juillet 2007 lors des journées de la Coopération internationale et du Développement. Alternatives Economiques n°263 bis, F. Seuret, novembre 2007, p.12.

B. Résumé :

La Mauritanie et la région du Gorgol seraient considérées à la fois comme des espaces d'émigration, d'immigration et de transits aux vues de leur solde migratoire et de la proportion de ressortissants à l'étranger, en France et en région Centre par rapport aux autres régions mauritaniennes et africaines⁴.

La majorité des ressortissants du Gorgol à l'étranger seraient originaires de la zone inondée en saisons des pluies par le fleuve Sénégal (*wallo*). Les caractéristiques de la zone sont ses rendements agricoles plus importants que dans la région de cultures sous pluies (*dieri*), une densité plus importante d'habitants par rapport au *dieri*, des habitants sédentarisés ou semi-sédentarisés depuis de longues décennies et des contacts anciens avec les colons français qui avaient créé des comptoirs commerciaux sur les rives du Sénégal comme à Kaédi, la capitale du Gorgol.

Les pays d'immigration des ressortissants du Gorgol seraient principalement les pays africains puis les pays d'Europe avec une nette préférence pour la France et ses régions d'immigration et de main d'œuvre que sont la région Ile de France, la région Provence-Alpes Côte d'Azur et la région de Haute Normandie.

Les sécheresses des années 1968 et 1973, le manque de moyens agraires, les troubles politiques et les répressions militaires des années 1980 à 2000 ont poussé les premières vagues d'émigrés vers des régions aux ressources plus disponibles. Ces dernières sont ensuite reversées mensuellement par les ressortissants à leur famille pour subvenir à leurs besoins de bases.

Les profils des ressortissants ont montré un départ des hommes célibataires et peu scolarisés à l'âge de 25 ans et plus pour une durée de migration supérieure à 20 ans, des retours au village tous les 3 ans pour rendre visites à la famille et un financement de l'émigration par les parents agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. En pays d'accueil les ressortissants sont essentiellement des manœuvres et vivent dans les centres urbains avec d'autres ressortissants de leur village ou de leur région où ils s'entraident grâce à des caisses de cotisations villageoises servant aussi de fond d'urgence pour leur village d'origine. Plus récemment des associations de ressortissants se sont créées avec des projets de développement relayant l'Etat dans ses carences et n'étant plus exclusivement destinés à leur village d'origine mais aux villages voisins, à une commune, un département ou la région.

Globalement, l'émigration du Gorgol est une solution efficace pour sortir les familles, les villages et les communes de la survie quotidienne et leur permettre d'avoir une sécurité alimentaire. Elle contourne ainsi le système économique inégalitaire mondial et contribue à l'amélioration des conditions de vies des milieux d'origines des ressortissants. Pour autant cette solution ne semble pas satisfaire tous les migrants qui font un bilan négatif de leur trop longue expérience loin de leur famille.



Un ressortissant rend visite à sa famille de Sagné.

⁴ Voir le chapitre « Recensement migratoire » p. 11.

C. La méthodologie :

Deux enquêtes menées d'abord au Gorgol durant deux mois et demie puis en Région Centre durant trois semaines⁵, ont été nécessaires pour nous entretenir avec 145 personnes.

Durant l'enquête au Gorgol 14 communes ont été sélectionnées sur les 29 communes existantes, 38 villages ont été visités sur les 632 existants et 128 entretiens furent réalisés avec des migrants revenus au village ou les familles des migrants présentes lors de nos venues.

En Région Centre, 17 entretiens furent réalisés avec des ressortissants du Gorgol appartenant à 10 communes du Gorgol et vivant essentiellement dans les grandes villes du Loiret et de L'Eure et Loire⁶.

Les entretiens au Gorgol ont ciblé toute personne ayant vécu directement ou indirectement l'émigration de Mauritanie vers l'étranger, c'est-à-dire aussi bien les migrants de retour dans leur village depuis plus ou moins longtemps que les familles des émigrés encore à l'étranger au moment de notre venue. En Région Centre nous nous sommes entretenus avec les ressortissants du Gorgol.

Nous utiliserons les termes de « ressortissant », de « migrant », « d'immigré », ou « d'émigré » pour évoquer les personnes en tant qu'individus se déplaçant géographiquement dans un espace, sans prendre en considération les termes « d'étranger », de « clandestins », de « réfugiés » ou de « naturalisés » qui n'appartiennent pas au cadre physique mais au cadre institutionnel et politique qui cherche à autoriser ou non par des titres et statuts l'accès au territoire français⁷.



Entretiens sous la tente au village de Wouro Dieri à Monguel

1. Les grilles d'entretiens :

Dans un premier temps, pour prendre la mesure du recensement de l'émigration du Gorgol vers l'étranger, la France et la Région Centre, deux sources ont été utilisées. D'abord les quelques rares statistiques disponibles et ensuite les entretiens.

Durant ces entretiens, des estimations villageoises et communales furent produites grâce aux questions fermées relatives aux nombres de frères à l'étranger de même mère que le ressortissant, aux proportions des familles villageoises ayant au moins un ressortissant, aux destinations des migrants et aux régions françaises d'installation des sondés.

Il semble que le résultat des estimations ai été approximativement similaires aux statistiques officielles⁸.

Dans un second temps, les circonstances et les causes de l'émigration du Gorgol ont pu être comprises grâce à des questions fermées relatives à l'âge des migrants, à l'année d'émigration de la Mauritanie, aux raisons exprimées d'émigrer, à l'activité du migrant avant son émigration, à l'activité et

⁵ Voir Annexe 3 : Le planning de l'étude.

⁶ Voir Annexe 10 : Echantillons des entretiens au Gorgol et en Région Centre.

⁷ « Etranger : personne de nationalité étrangère vivant en France ». INSEE.

⁸ Voir le chapitre « Recensement migratoire ». p. 11.

l'émigration du père du migrant, au financement de l'émigration du migrant, à sa situation familiale avant l'émigration et à son niveau scolaire avant d'émigrer.

Dans un dernier temps, les impacts de l'émigration ont pu être appréhendés grâce aux questions relatives au nombre de frères à l'étranger de même mère que le migrant sondé permettant ainsi de connaître la répartition de la charge familiale, grâce aux questions relatives aux pays d'immigrations permettant de savoir si les différentes destinations migratoires influencent les aides de l'émigré à sa famille, grâce au temps passé en migration, aux raisons des retours des migrants dans leur village, aux conditions de ré-émigrations, aux fréquences des retours au village, à l'activité des migrants en pays d'accueil, au nombre de personne à la charge du migrant, aux consommations faites par les familles des transferts d'argent de l'émigré, à la présence et à l'entraide des ressortissants à l'arrivée du migrant, aux nombres d'organisations de ressortissants en pays d'immigrations, aux nombres de réalisations initiées et effectuées à destination du village et de la commune d'origines, au nombre d'arguments faisant un bilan négatif par rapport au nombre d'arguments faisant un bilan positif de l'expérience migratoire.

D. La Mauritanie ou République Islamique de Mauritanie :

La Mauritanie est un pays sahélien d'Afrique de l'Ouest.

Sa superficie est de 1 030 700 km² et sa population est d'environ 3 075 000 habitants.

Il se situe au 137^e rang de l'indicateur du développement humain⁹ sur 177 pays.

Ses activités sont les secteurs de l'agriculture et l'élevage (dattes, millet, sorgho, riz, maïs, bœuf, mouton), de l'industrie minière (fer à hauteur de 40 % des exportations), de la pêche.

51,2 % de sa population est urbaine¹⁰ et 40 % de la population vivrait sous le seuil de pauvreté¹¹.



Commerçante au marché de Kaédi.

1. Histoire :

Plusieurs empires se sont succédé avant les invasions européennes. L'empire Almoravide met en échec au Xe siècle, sur le territoire mauritanien actuel, l'empire du Ghana née en 750. Au XIIe siècle, la Mauritanie devient un territoire divisé en deux provinces appartenant l'une à l'empire du Mali et l'autre à l'empire Songhaï.

Au XVe siècle, l'arrivée des Arabes venus de Haute-Egypte va modifier la structure sociale et la composition ethnique du territoire. Des empires musulmans vont progressivement s'établir jusque dans le sud de la Mauritanie actuelle tels que l'empire du *Fouta Toro* ou du *Fouta Oualo*, de l'ethnie peulh.

Le nom « Mauritanie » tire son origine au XIXe siècle et signifie « la terre des blancs » (la terre des maures, en opposition à la terre des noirs).

⁹ Répartition de la population mondiale en 2005 (ONU)

¹⁰ Répartition de la population mondiale en 2005 (ONU)

¹¹ Statistiques économiques de la Mauritanie (CIA World Factbook)

En 1664, les commerçants et militaires français s'établissent en Mauritanie. Le commerce se développe le long de la vallée du fleuve Sénégal, à partir de Saint-Louis. Les esclaves et la gomme arabique y sont les principales marchandises convoitées. A partir du XIX^e siècle, le processus de colonisation débute. Installés au Sénégal, les Français profitent des conflits entre les émirats pour les soumettre et ainsi réaliser l'unité de l'Empire français entre l'Algérie et l'Afrique Occidentale Française. En 1920, la Mauritanie devient une colonie de l'Afrique Occidentale Française (AOF).

La Mauritanie a obtenu son indépendance de la France le 28 novembre 1960. Le pays fut gouverné jusqu'en 1978 par Moktar Ould Daddah qui fit ses études supérieures à Paris, avant d'être renversé, en 1978, par une junte militaire que dirigeait le colonel Ould Walata, lui-même renversé en 1980 par le colonel Ould Haidalla renversé par Ould Taya en décembre 1984. Ce dernier restera au pouvoir jusqu'en 2005 malgré les « événements » (1986 au milieu des années 1990) qui ont forcées plus de 200 000 noirs mauritaniens et sénégalais à se réfugier à l'étranger pour fuir les massacres perpétrés par les armées et milices mauritaniennes et sénégalaises. Ould Taya a aussi connu trois coups d'états, le 8 juin 2003, le 9 août 2004 et le 3 août 2005 qui voit le colonel Ely Ould Mohamed Vall prendre la tête d'une junte militaire jusqu'en 2007, date de nouvelles élections présidentielles. Ces élections voient la victoire de Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi qui devra une nouvelle fois laisser sa place à un général, Mohammed Ould Abdel Aziz, lors du dernier coup d'état en date du 6 août 2008.

2. Les liens franco-Mauritaniens :

La France et la Mauritanie ont gardé beaucoup de liens étroits.

28 jumelages de communes et 2 jumelages de régions sont en cours.

La langue française est une langue officielle avec laquelle les enfants des écoles primaires francophones apprennent leurs programmes.

Pour répondre à la situation d'urgence alimentaire, la France débloque chaque année 2 millions d'euros et elle est le premier contributeur d'aide bilatérale à la Mauritanie avec des décaissements nets d'environ 25 millions de dollars par an.

La France est aussi le premier acheteur et le premier fournisseur de la Mauritanie¹².



L'ancien marché français de Kaédi à l'abandon.

¹² Sources : http://www.france-mauritanie.mr/article.php3?id_article=379

3. Le Gorgol :

La région du Gorgol, où nous avons étudiée, est une région administrative (*wilaya*) du Sud de la Mauritanie qui a pour capitale régionale Kaédi. La région est frontalière au sud-est, à l'est et au nord avec, respectivement, les régions mauritaniennes du Guidimakha, de l'Assaba et du Brakna. Le fleuve Sénégal est la frontière sud de la région avec le Sénégal.

Sa superficie est de 13 820 km² sur les 1 030 700 km² qui compose le pays, soit 1,34 % du pays. Elle compte environ 238.252 habitants sur 3 075 000 habitants¹³ soit 7,74 % de la population de la Mauritanie réparties dans 4 départements (les *moughataas* de Kaédi, Maghama, M'bout et Monguel). La région est la seconde du pays en terme de densité démographique (18 hab. /km²) après la région de Nouakchott¹⁴.

Issue du brassage de peuples de différentes origines, le Gorgol rassemble divers groupes ethniques : les arabe-berbères (maures, touareg) et les negro-mauritaniens (soninkés, peuls...). Il faut relever que cette région a fait l'objet de multiples brassages de populations et les communautés négro-africaines des royaumes riverains (*Fuuta Tooro* haalpulaar, *wallo* wolof et *Gajaaga* soninké) qui s'étaient installés sur la rive droite du fleuve Sénégal au X^{ème} siècle se sont repliés sur la rive gauche à la fin du XVIII^{ème} siècle lors de la constitution d'émirats maures pour ensuite revenir sur ce territoire sous la colonisation. Seuls les peuls étaient traditionnellement nomades, effectuant des migrations saisonnières avec leurs troupeaux. Ils sont désormais astreints à migrer dans les limites des territoires et se sédentarisent de plus en plus.

Le Gorgol a plus de 75 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté et plus de 55 % vivant sous le seuil d'extrême pauvreté.

Cette population est en majorité rurale (80 % des ménages sont agriculteurs). 13 % sont comptabilisés au chômage (Mauritanie : 29 %) et 36 % serait analphabètes (Mauritanie : 57 %).

La région est la deuxième du pays en surfaces cultivées. L'agriculture est donc la première activité vivrière de la région. 700 ha de culture *dieri* et 2000 ha de culture *walo*¹⁵ ainsi que 2000 ha de périmètres irrigués font vivre la région. 40 % des familles vivent principalement de cette activité et 26 % des familles l'utilisent en activité secondaire.

L'élevage, seconde activité économique de la région, est de type extensif et les troupeaux effectuent des migrations saisonnières à la recherche de points d'eau et de pâturages. Aucune industrie agro-alimentaire ne s'y est pourtant installée.

Le commerce est la troisième activité économique de la région. Organisées en coopératives ou en associations, les femmes réalisent et vendent des *melhafas* (voiles) et des pièces de coton colorées réputées dans toutes les régions avoisinantes.

La seule route goudronnée de la région partant de Nouakchott, s'arrête à la capitale régionale, Kaédi. Les autres axes routiers sont des pistes fréquemment coupées pendant la saison des pluies. Seules les villes de M'Bout, Maghama et Kaédi disposent d'un réseau électrique et téléphonique.

Pour l'éducation, la région offre quatre lycées, neuf collèges et 290 écoles.

Un hôpital régional a Kaédi, quatre centres de santé et une centaine de postes de santé de base assurent les soins aux populations.

La totalité des habitants de la région sont de confession musulmane¹⁶.

Kaédi, la capitale régionale, est une ville qui illustre le passé coloniale de la Mauritanie et du bassin du fleuve Sénégal. Après les créations des quartiers de Touldé, Tantadji, Gourel Sangué et Gattaga avant le

¹³ Mauritanie. Office National de la Statistique. Projections démographiques 2001-2015. Avril 2004.

¹⁴ Atlas de Mauritanie. Ledra Rouen, Lerg Nouakchott, JC Arnaud.1989. Planches 4.

¹⁵ Le lit majeur du fleuve Sénégal croit pendant la saison des pluies puis décroît d'octobre à mai. Les cultures se font pendant cette période de décrue du fleuve.

¹⁶ Données disponible sur www.gorgol.org, site internet de l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG).

XIIe siècle, l'occupation française au XVIIe siècle fait de la ville un comptoir commercial de la gomme arabique et un poste militaire avancé. En 1962, la ville était la deuxième ville du pays. Elle occupe désormais la quatrième place en terme démographique. Les quartiers les plus anciens (Touldé, Gattaga) sont aussi les plus denses avec 40 hab. / km² et connus pour être des zones d'émigration importantes.



Centre ville de Kaédi



Dao après les premières averses.

II. Recensement migratoire :

A. Un pays d'émigration faiblement représenté dans le monde

Les statistiques disponibles montrent que la Mauritanie est d'abord un pays d'émigration avant d'être aussi un pays d'immigration et de transit. Le solde migratoire mauritanien serait d'environ - 202 000 mauritaniens¹⁷, le taux d'émigration mauritanien serait d'environ 8,13 %¹⁸, le taux d'immigration serait d'1,56 % et le nombre d'émigrés africains transitant par la Mauritanie serait supérieur au nombre de 6 624 reconduites aux frontières mauritaniennes.

En le comparant aux autres pays d'Afrique de l'Ouest, nous constatons la faible présence des mauritaniens dans le monde. Au Mali qui comptait 13 716 829 millions d'habitants, 4 millions de maliens vivant hors de chez eux, soit 29 % de la population et 3,5 millions sont installés en Afrique, soit 25 % de la population.

Les statistiques montrent une nette préférence pour l'immigration africaine des Mauritaniens à 59 % des émigrés, puis vers le « reste du monde » pour 23,40 % des émigrés, les pays du Golf pour 9,60 % d'entre eux et la France pour 8 % des émigrés.

¹⁷ Eléments de migration en Mauritanie, Sidna Ndah Mohamed Saleh, Robert Schuman centre for Advanced studies, European University Institute, CARIM-AS 2008.

¹⁸ 250 000 émigrés / 3 075 000 habitants * 100

Destinations des émigrés mauritaniens à l'étranger :

Pays d'accueil	Effectif	Immigrés locaux / totalité des immigrés
Arabie Saoudite	20 000	
Emirat Arabes Unis	4 000	
Pays du Golf	24 000	9,60
Congo Brazzaville	2 500	
Côte d'Ivoire	50 000	
Gambie	20 000	
Guinée Bissau	3 000	
Canaries	2 000	
Mali	40 000	
Niger	5 000	
Sénégal	10 000	
Autres pays africains	15 000	
Afrique	147 500	59
France	20 000	8
Reste du monde	58 500	23,40
Total	250 000	

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Mauritanie).

En comparant les chiffres de l'immigration africaine en France ou en Région Centre, la Mauritanie ne représente pas un pays important d'émigration.

Selon l'INSSE¹⁹, sur 2 108 000 immigrants africains en France, les immigrants mauritaniens ne représentent que 20 000 immigrants soit 0,94 % dont 12 000 mauritaniens titulaires d'un titre de séjour en 2006²⁰.

Sur 55 000 immigrants africains en Région Centre, les mauritaniens représentent moins de 6 000 immigrants appartenant aux « autres pays africains », c'est-à-dire moins de 10,90 %.

Les pays d'origines des immigrants africains en France :

Pays d'émigration	Effectif	Immigré nationaux / Totalité des immigrés
mauriciens	30 000	1,42
malgaches	41 000	1,94
camerounais	50 000	2,37
ivoiriens	52 000	2,46
congolais	93 000	4,41
sénégalais	67 000	3,17
maliens	54 000	2,56
tunisiens	222 000	10,53
marocains	625 000	29,64
algériens	679 000	32,21
Autres africains	195 000	9,25
dont les mauritaniens	20 000	0,94
Total	2 108 000	100

INSEE. Enquête annuelle de recensement. Janvier 2005.

¹⁹ INSEE, Enquête annuelle de recensement. Janvier 2005.

²⁰ http://www.france-mauritanie.mr/article.php3?id_article=379

B. L'émigration du Gorgol : Une part importante de l'émigration mauritanienne :

Selon nos estimations, l'Atlas de Mauritanie²¹ et le document de Sidna Ndah Mohamed Saleh²², les régions du sud de la Mauritanie composent l'essentiel des régions d'émigration du pays. Les populations du Soninké, nombreuses et anciennement immigrées en France²³ composent une grande partie des émigrés sud mauritaniens.

1. Emigration du Gorgol vers l'étranger :

7730 ressortissants du Gorgol vivaient à l'étranger sur 83 063 habitants des principaux villages d'émigration du Gorgol, ce qui représente un taux d'émigration d'environ 9,30 %.

7730 ressortissants du Gorgol représentent 38,65 % des 20 000 ressortissants mauritaniens vivant en France.

Une famille a généralement 2,6 ressortissants à l'étranger puisqu'un ressortissant rencontré équivaut à avoir 1,6 frère à l'étranger²⁴.

Selon les données statistiques antérieures²⁵, le Gorgol aurait connu depuis 1988 une baisse de son taux d'émigration passant de 12,79 % (15 507 émigrés) en 1977 à 16,58 % (28 178 émigrés) en 1988 puis à 9,30 % (7 730 émigrés) en 2008.

Les destinations des émigrés du Gorgol sont majoritairement les pays africains puisque 57 % des pays d'immigration sont des pays africains²⁶.

Classement décroissant des taux d'émigration par commune.

Communs	Effectifs	Taux d'émigration
1. Toulel	750	46,26 %
2. Monguel	- 150	28,90 %
3. Djadjibine	- 600	27,23 %
4. Wali	1500	22,80 %
5. Sagne	1000	20,93 %
6. Dao	- 450	17,61 %
7. Ganki	- 150	16,50 %
8. Leixeiba	- 700	15 %
9. Tokomadji	- 400	12,33 %
10. Kaedi	- 1500	4,79 %
11. M'bout	200	4,58 %
12. Nere Wallo	- 130	2,33 %
13. Diewol	- 100	1,86 %
14. Toufounde Cive	- 100	1,12 %
Total	-7730	

²¹ Atlas de la Mauritanie, J.C. Arnaud, Ledra Rouen, Lerg Noukchott, 1989, planches 6.

²² Eléments de migration en Mauritanie, Sidna Ndah Mohamed Saleh, Robert Schuman centre for Advanced studies, European University Institute, CARIM-AS 2008.les émigrés du Gorgol

²³ Adrian Adams, Le long voyage des gens du fleuve, éd. F. Maspero, 1977.

Mahamet Timera, Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre, Karthala, 1996.

²⁴ Voir Annexe 1 : « Tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre ».

²⁵ Atlas de la Mauritanie, J.C. Arnaud, Ledra Rouen, Lerg Noukchott, 1989, planches 6.

²⁶ Voir l'annexe 1 : « Tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre ».

Classement décroissant des nombres de ressortissants par communes :

Commune	Nombre de ressortissants à l'étranger	Emigrés communaux / totalité des émigrés de la région
1.Wali	1500	19,40 %
2.Kaédi	-1500	- 19,40 %
3.Sagne	1000	12,93 %
4.Toulel	750	9,70 %
5.Leixeiba	- 700	- 9,05 %
6.Djadjibine	- 600	- 7,76 %
7.Dao	- 450	- 5,82 %
8.Tokomadji	- 400	- 5,17 %
9.M'bout	- 200	- 2,58 %
10. Ganki	- 150	- 1,94 %
11.Monguel	- 150	- 1,94 %
12. Nere Wallo	- 130	- 1,68 %
13.Toufoude Cive	- 100	- 1,29 %
14.Diewol	- 100	- 1,29 %
Totaux	- 7730	100 %



Les ressortissants de retour à Toulel pour la retraite



Les ressortissants de retour à Wali pour la retraite

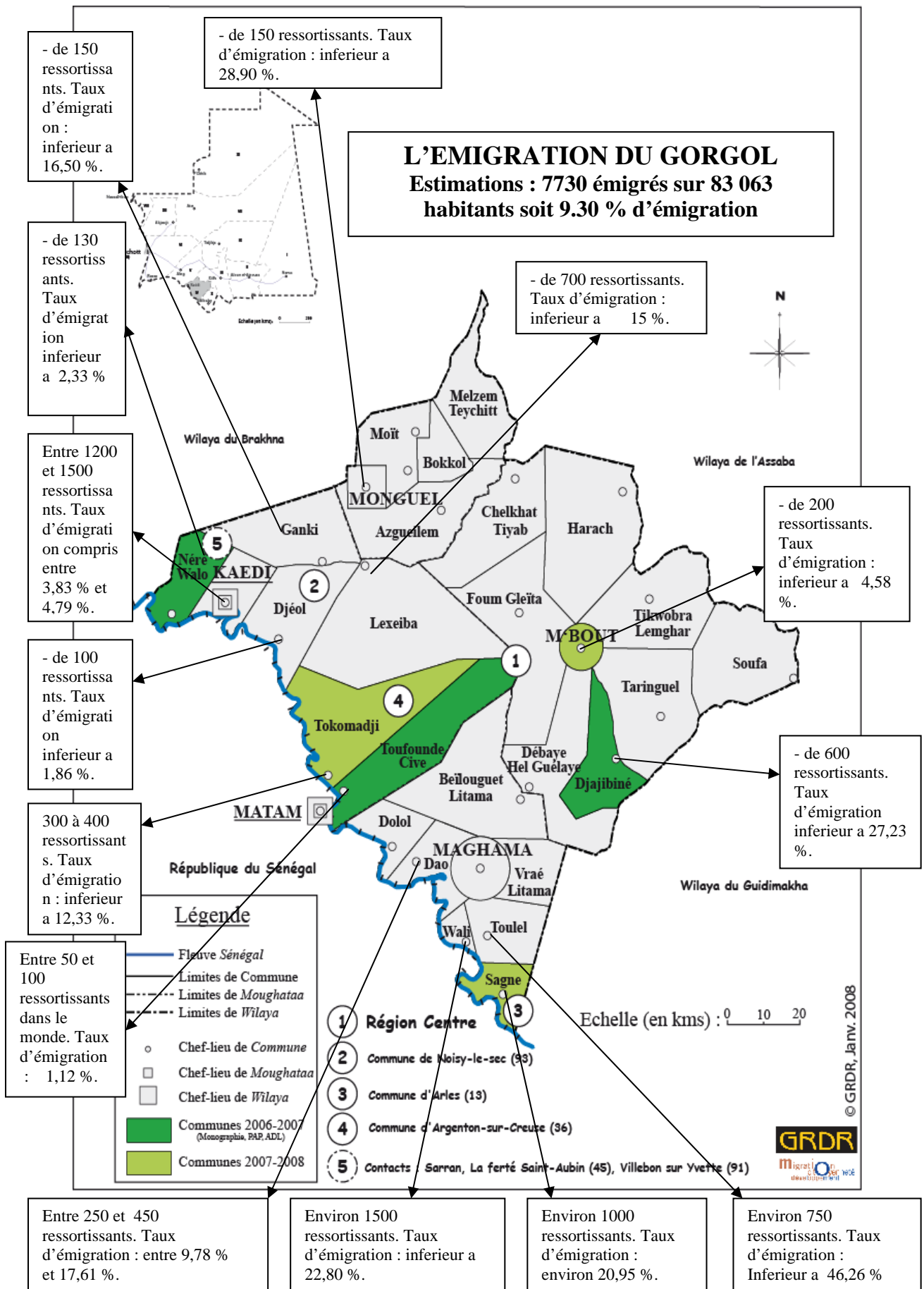


Les familles restées des migrants de Sabengué Djadjibine



Des ressortissants de Ganki revenus définitivement ou qui vivent aux USA, à côté de leur maire.

Carte de l'émigration du Gorgol vers l'étranger :



2. Emigration du Gorgol vers la France :

Sur les 83 063 habitants des principaux villages d'émigration, 2252 ressortissants ont immigré en France. Le taux d'émigration des mauritaniens du Gorgol en France serait donc d'environ 2,71 %.

Sur les 7730 ressortissants des principaux villages d'émigration du Gorgol, 2252 ressortissants sont en France, ce qui représente 29,13 % des ressortissants à l'étranger.

Les régions d'immigration en France des ressortissants du Gorgol sont à 34 % en Ile de France, 21 % en Normandie, 18 % en région Centre et 13 % en région PACA²⁷.

Classement décroissant des parts de l'émigration étrangère communale vers la France :

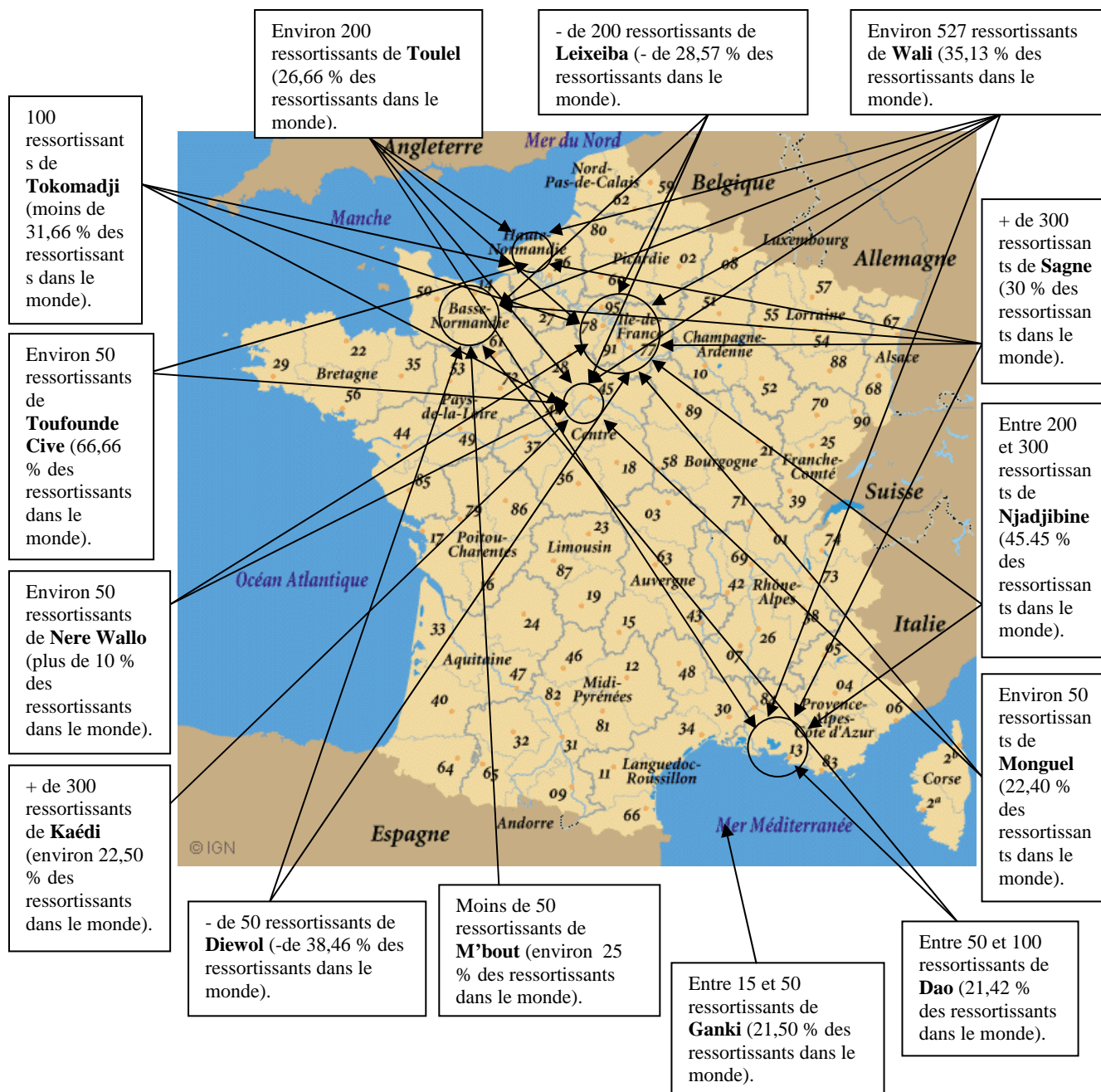
Commune	Nombre de ressortissants	Ressortissants en France / ressortissants mondiaux de la commune
1.Toufoundé Civé	50	66,66 %
2.Djadjibine	250	45,45 %
3.Diewol	- 50	- 38,46 %
4.Wali	527	35,13 %
5.Tokomadji	100	31,66 %
6.Sagne	+ 300	+ 30 %
7.Leixeiba	- 200	28,57 %
8.Toulel	200	26,66 %
9.M'bout	- 50	25 %
10.Kaédi	+ 300	22,50 %
11.Monguel	50	22,40 %
12.Ganki	-50	- 21,50 %
13.Dao	75	21,42 %
14.Néré Wallo	50	+ 10 %
Totaux	-2252	

Les parts des ressortissants communaux en France / totalité des immigrés du Gorgol en France :

Commune	Nombre de ressortissants en France	Emigrés de la commune en France / total en France
1.Wali	527	23,40 %
2.Sagne	+ 300	+ 13,32 %
3.Kaédi	+ 300	+ 13,32 %
4.Djadjibine	250	11,10 %
5.Toulel	200	8,88 %
6.Leixeiba	- 200	- 8,88 %
7.Tokomadji	100	4,44 %
8.Dao	75	3,33 %
9.Néré Wallo	50	2,22 %
10.Toufoundé Civé	50	2,22 %
11.Monguel	50	2,22 %
12.Diewol	- 50	- 2,22 %
13.Ganki	- 50	- 2,22 %
14.M'bout	- 50	- 2,22 %
Total	-2252	100 %

²⁷ Voir l'annexe 1 : « Tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre » et la « carte de l'immigration en France ». p. 17.

Carte de l'immigration en France



**Sur les 83 063 habitants des principaux villages d'émigration,
2252 ressortissants ont immigré en France.**

**Le taux d'émigration des mauritaniens du Gorgol en France serait donc
d'environ 2,71 %.**

**Sur les 7730 ressortissants des principaux villages d'émigration du Gorgol,
2252 ressortissants sont en France,
ce qui représente 29,13 % des ressortissants à l'étranger.**

3. Emigration du Gorgol vers la Région Centre :

154 ressortissants en Région Centre sur 2252 en France représentent 6,83 % des ressortissants en France.

D'après un recensement de 1999²⁸, 121.000 immigrés auraient vécu en Région Centre, ce qui nous laisserait penser qu'approximativement 0,12 % des immigrés vivant en Région Centre seraient originaires du Gorgol.

D'après un second recensement effectué en 2005²⁹, 139 000 immigrés auraient vécu en Région Centre, ce qui laisse penser qu'environ 0,11 % des immigrés vivant en Région Centre seraient originaires du Gorgol.

D'après ce dernier recensement 55 000 immigrés vivant en Région Centre était d'origine africaine, soit 39,56 % des immigrés en Région Centre.

Sur ces 55 000 immigrés d'origine africaine, moins de 200 immigrés recensés par notre étude, seraient originaires du Gorgol, soit 0,36 % des immigrés africains en Région Centre.

Classement communale décroissant des émigrés répertoriés en Région Centre / émigrés de la commune en France :

Communes	Nombre de ressortissants en Région Centre	Emigrés de la commune en Région Centre / émigrés de la commune en France
1.Wali	60	38,96 %
2.Kaédi	27	17,53 %
3.Néré Wallo	15	9,74 %
4.Tokomadji	15	9,74 %
5.Toufoundé Civé	12	7,79 %
6.Toulel	11	7,14 %
7.Leixeiba	5	3,24 %
8.Diewol	4	2,59 %
9.Maghama	2	1,29 %
10.Inconnue	2	1,29 %
11.Monguel	1	0,64 %
Total	154	100 %

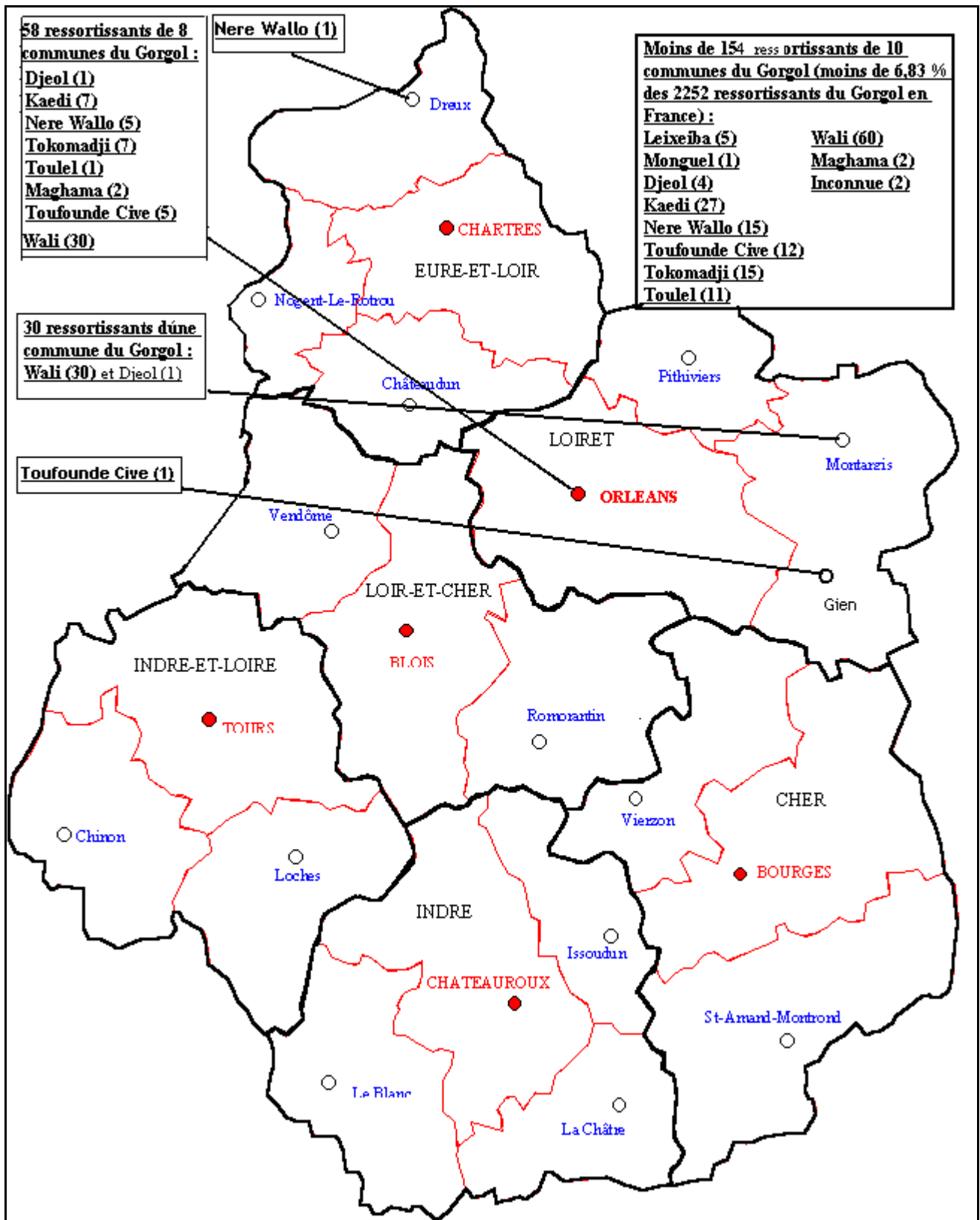


Un ressortissant de Maghama installé à Orléans

²⁸ Histoire et mémoire des immigrations en Région Centre, Coordination : S. Aprile, P. Billion, H. Bertheleu, ACSE, mai 2008, p. 4.

²⁹ Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation principale, INSEE.

Carte de l'immigration en Région Centre :



Les chiffres clés :

250 000 ressortissants mauritaniens vivaient à l'étranger³⁰ soit un taux d'émigration de 8,13 %.

48 000 immigrés vivaient sur le sol mauritanien³¹ soit un taux d'immigration de 1,56 %.

La Mauritanie connaîtrait un solde migratoire déficitaire de 6,56 % avec un déficit de 202 000 personnes.

Part des émigrés mauritaniens à destination des pays africains :	59 %
Part des émigrés mauritaniens à destination des pays du Golf :	9,60 %
Part des émigrés mauritaniens à destination de la France :	8 %
Part des émigrés mauritaniens à destination du « reste du monde » :	23,40 %

7730 ressortissants du Gorgol représentent 38,65 % des 20 000 ressortissants mauritaniens vivant à l'étranger.

20 000 immigrés mauritaniens en France sur 2 108 000 immigrés africains soit 0,94 %.

Taux d'émigration du Gorgol d'environ 9,30 %.

Taux d'émigration des mauritaniens du Gorgol en France d'environ 2,71 %.

29,13 % des ressortissants du Gorgol à l'étranger vivaient en France.

6,83 % des ressortissants du Gorgol en France vivaient en Région Centre.

0,36 % des immigrés africains en Région Centre sont originaires du Gorgol.

³⁰ Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. « Les Statistiques sur la migration de main d'œuvre en Mauritanie ». MLO Cheickh Meleinine. Mars 2005.

³¹ Ministère de l'emploi, de l'insertion et de la Formation professionnelle/Direction de l'emploi. Etude sur la situation de la main d'œuvre étrangère en Mauritanie. Plan de mise en œuvre de la stratégie de gestion de la main d'œuvre étrangère. Rapport réalisé par EDFORE Sarl. Aout 2007.

III. Les circonstances de l'émigration du Gorgol :

Les Hommes ont toujours migré, de tous temps et sur tous les territoires. Durant toute la période où l'Homme a vécu, son principal mode de vie a été le nomadisme pour satisfaire aux besoins de chasser et pour découvrir des territoires aux écosystèmes³² moins hostiles. Depuis peu, de grands ensembles territoriaux contrôlent des territoires auparavant ouverts. Le nomade et le migrant ne sont plus libres de circuler pour trouver de meilleures conditions de vie. Ils ont l'obligation « légale » d'acquiescer des droits pour vivre ou transiter sur un territoire où ils ne sont pas nés. Pourtant les raisons de migrer n'ont pas beaucoup évoluées et le nombre de migrants reste toujours important. Selon des estimations annuelles, 200 millions de personnes migrent dans le monde³³. Les raisons peuvent tout aussi bien être économiques où une recherche de ressources en quantités supérieures par rapport au pays d'émigration est le leitmotiv de la migration, les migrations pour raisons politiques qui équivalent à rechercher des conditions de vie plus libres et sécurisées, les migrations de peuplement qui sont des mouvements de populations influencés par la demande d'un pays à accueillir sur son territoire des populations pour le mettre en valeur et enfin des migrations commerciales ou militaires qui cherchent à coloniser des territoires pour en extraire les richesses naturelles.

L'émigration du Gorgol vers l'étranger ne déroge pas à cette typologie des migrations. Nous présentons dans ce chapitre les différentes raisons ou circonstances qui poussent les habitants du Gorgol à quitter leur région d'origine.

A. Les circonstances géographiques :

D'après notre enquête³⁴, les circonstances de l'émigration du Gorgol vers les différentes destinations étrangères peuvent s'expliquer par certains facteurs géographiques interagissant.

Une zone aux rendements agricoles importants :

L'émigration du Gorgol prend sa source dans les villages situés près du fleuve³⁵ dans une zone appelé *wallo* où les cultures de décrues³⁶ sont plus présentes que dans le reste de la zone visitée³⁷. Le *wallo* est anciennement connu pour être une zone d'émigration ancienne et importante, touchant les familles des deux rives sénégalaise et mauritanienne³⁸.

Nous estimons que l'émigration ne peut se réaliser qu'à partir d'un capital financier permis grâce à la vente des récoltes de décrue, plus importantes que les récoltes sous pluies de la zone éloignée du fleuve appelée *dieri*³⁹.

Une zone de densité démographique importante :

Ces zones favorables aux rendements agricoles sont les plus densément peuplées de la région⁴⁰. Le *wallo* attire des nouveaux arrivants venus s'installer essentiellement pendant le départ des populations qui fuyaient les répressions armées durant les « événements ». Au retour des anciens habitants, les parcelles du *wallo* sont convoitées par toutes les parties. Des réformes foncières accompagnées d'une redistribution des terres⁴¹ devaient avoir lieu avant le coup d'Etat du 6 août 2008. Les populations sont aujourd'hui dans l'attente d'une solution.

³² Ensemble des éléments naturels qui composent une unité écologique.

³³ Francophonie et migrations internationale. Dirigé par D. Wolton. 2008.

³⁴ Voir le « tableau de synthèse des critères géographiques de l'émigration ». p. 23.

³⁵ Voir la « Carte de l'émigration du Gorgol vers l'étranger ». p. 15.

³⁶ Cultures d'octobre à mai pendant la période de décrue du fleuve Sénégal.

³⁷ 78,57 % des communes d'émigration cultivent en zones inondées.

³⁸ Peuplements et migrations dans la vallée du Sénégal, André Lericollais, Cahier ORSTOM (IRD), série Sciences humaines, Vol. XII, n°2, 1975, p.123-135.

³⁹ Zones de cultures en saison des pluies, de juin à septembre.

⁴⁰ 42 habitants / km² contre une moyenne régionale de 18 hab. / km²

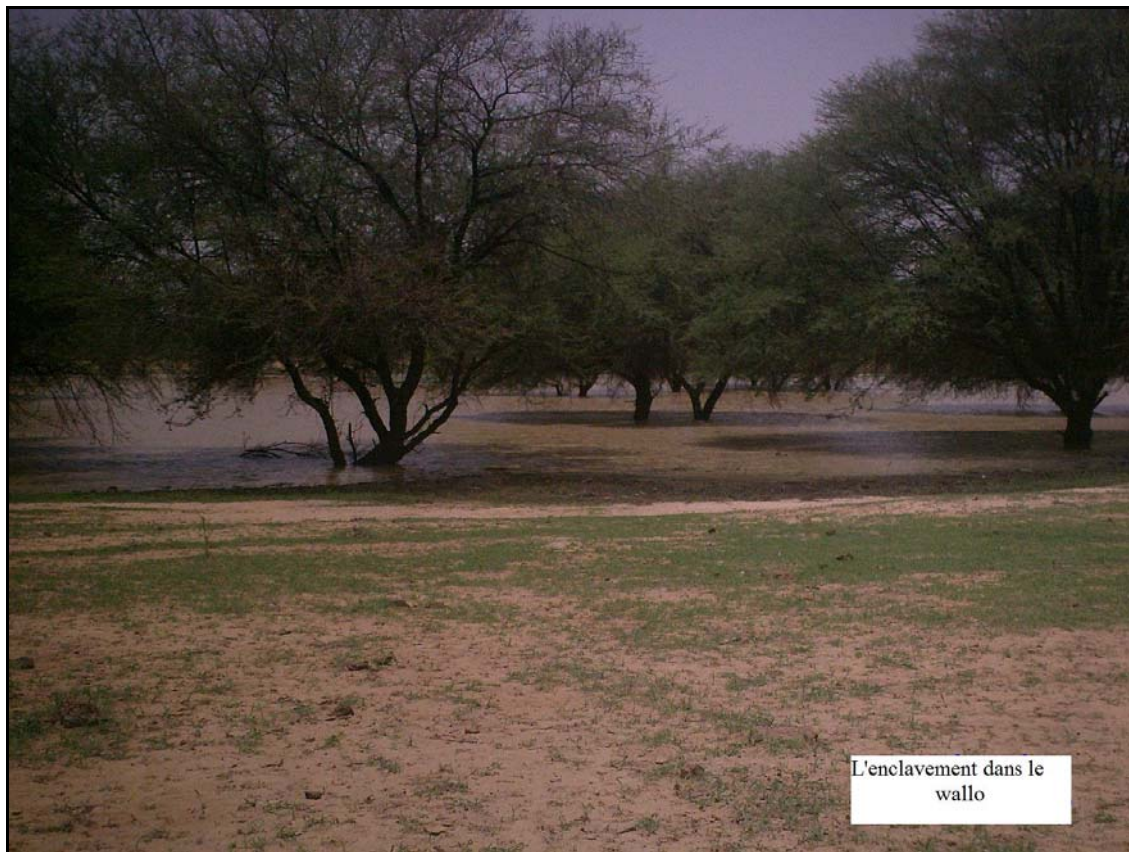
⁴¹ Réforme foncière et récupération des terres en Mauritanie, Commission des recours des réfugiés, 2005.

En cas de sécheresse, les populations les plus denses peuvent avoir plus de difficultés à nourrir tous leurs membres et décident alors spontanément de soulager les charges alimentaires en émigrant.

Une zone enclavée :

L'enclavement partiel et ponctuel ou total auquel sont soumises la majorité des communes d'émigration du Gorgol⁴² est une difficulté supplémentaire auquel les populations de cette zone sont soumises. Alors que dans les zones où aucun enclavement n'est présent, les solutions pour s'entraider sont plus nombreuses, la seule solution évoquée dans les zones d'enclavement est de ne compter que sur soi, d'où l'unique solution d'émigrer.

Ainsi l'enclavement, la sécheresse et la densité de population obligent les populations du *wallo* à trouver leur propre solution pour sortir des difficultés. Les récoltes abondantes des années précédentes permettent alors de payer le départ de migrants pour soulager la charge alimentaire et apporter depuis l'extérieur des ressources aux familles.



⁴² 92,84 % des communes.

Tableau de synthèse des critères géographiques de l'émigration :

Communes	Nbre émigré communal / Nbre régional d'émigrés	Densité démographique	Voie d'accès	Enclavement en saison des pluies	Cultures de décrue
Tourel	19,40 %	19	Piste	Total	Présence
Monguel	-19,40 %	37	Piste	Ponctuel et partiel	Absence
Djadjibine	12,93 %	31	Piste stabilisée	Ponctuel et partiel	Absence
Wali	9,70 %	118	Piste	Total	Présence
Sagne	-9,05 %	33	Piste	Total	Présence
Dao	-7,76 %	20	Piste	Ponctuel et partiel	Présence
Ganki	-5,82 %	8	Piste stabilisée	Ponctuel et partiel	Présence
Leixeiba	-5,17 %	15	Piste stabilisée	Ponctuel et partiel	Présence
Tokomadji	-2,58 %	8	Piste	Ponctuel et partiel	Présence
Kaédi	-1,94 %	158	Route goudronnée	Aucun	Présence
M'bout	-1,94 %	87	Piste stabilisée	Ponctuel et partiel	Présence
Néré Wallo	-1,68 %	28	Piste	Ponctuel et partiel	Absence
Diewol	-1,29 %	23	Piste	Ponctuel et partiel	Présence
Toufoundé Civé	-1,29 %	9	Piste	Ponctuel et partiel	Présence
Totaux	100 %	Moyenne : 42	64 % de piste 28,57 % de piste stabilisée 7,14 % de route goudronnée	71,42 % d'enclavement ponctuel et partiel. 21,42 % d'enclavement total. 7,14 % sans enclavement.	78,57 % ont des cultures de décrue. 21,42 % n'ont pas de cultures de décrue.

B. Les circonstances historiques de l'émigration du Gorgol :

De nombreux incidents ont opposés populations *haalpoulaar*⁴³ et maures depuis 1986 jusqu'à la fin des années 1990.

Des massacres perpétrés généralement par les groupes armés mauritaniens et sénégalais ont poussé plusieurs centaines de milliers de personnes à quitter leur région d'origine pour l'étranger⁴⁴.

Plusieurs milliers de noirs mauritaniens ont ainsi pu gagner les pays étrangers africains, les Etats-Unis et la France qui leurs proposaient l'asile politique.

Il semble qu'en 2005, sur les 20 000 ressortissants mauritaniens ne soient comptabilisés que 1 045 demandeurs d'asile mauritanien soit 5,22 % de demandeurs d'asile politique et 3 % des 34 800 demandeurs d'asile mondiaux en France⁴⁵. Si la majorité des ressortissants mauritaniens en France ne sont pas réfugiés politiques, il convient tout de même de rappeler que les statistiques des demandeurs d'asiles n'expliquent pas forcément les raisons d'immigrer en France car malgré des allocations versées, les réfugiés politiques mauritaniens en France sont interdits de séjour dans leur ays d'origine, ce qui a décourager de nombreuses personnes à demander l'asile, préférant pouvoir rentrer dans leur village que d'avoir une autorisation de résider en France.

La baisse de la demande se poursuit et la part des demandes de réexamen (46,3 %) tend à augmenter par rapport à celle des premières demandes. Elle peut s'expliquer par l'évolution de la situation dans le pays. Si la demande émane toujours principalement des négros mauritaniens persécutés durant les « évènements », elle se réfère également, et de plus en plus, aux violences spécifiques faites aux femmes (mariage forcé, excision) ainsi qu'à la répression de l'homosexualité.

Evolution de la demande d'asile des mauritaniens en France - 1995/2007⁴⁶

1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007
413	321	322	542	786	1 324	2 332	2 998	2 324	1 517	1 045	596

La France est comme nous l'avons vu le premier pays d'immigration occidental des mauritaniens. Sa longue présence en Afrique de l'Ouest depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours et les liens culturels (la langue française...), militaires (armée coloniale française jusqu'en 1960) et économiques (monnaie locale : Francs CFA jusqu'en 1960, les aides au développement...) ont influencé logiquement les émigrés à s'installer en France, pays occidental avec lequel ils avaient le plus de liens. Les accords passés entre la Mauritanie et la France ont malgré tout bouleversé le phénomène migratoire, essentiellement à la date de 1973 qui voit l'apparition en France de la carte de séjour pour les étrangers résidents en France qui n'en avaient jusque là pas eu besoin⁴⁷.

⁴³ Populations parlant la langue poulaar.

⁴⁴ Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse. Le cas des peuls de la haute vallée du Sénégal. Christian Santoir. Cahier des Sciences humaines 26 (4). 1990. ORSTOM (IRD). P.553-576.

⁴⁵ Commission sur le cadre constitutionnel de la nouvelle politique d'immigration, Pour une politique des migrations transparente, simple et solidaire, 2008. P.14.

⁴⁶ OFPRA 2005 et 2007.

⁴⁷ Voir l'Annexe 2 : « Les flux migratoires en France : Quelques dates clés ».



L'architecture française du marché de Kaédi actuel



Une lettre du Général De Gaulle remerciant un ancien combattant de wali

C. Les Circonstances socio-économiques de l'émigration :

Les raisons d'émigrer trouvent leurs racines autant dans le milieu géographique d'origine ou l'histoire contemporaine que nous venons de voir que dans les itinéraires individuels.

Afin de mesurer les circonstances individuelles ou collectives qui ont permises les migrations, nous devons nous intéresser aux conditions des départs des individus perçues grâce à différents critères⁴⁸.

Constat :

D'après les entretiens, 48 % des ressortissants avaient plus de 25 ans lors de leur premier départ en migration, 28 % avaient entre 20 et 25 ans et 22 % avaient moins de 20 ans.

41 % des ressortissants ont émigrés entre les années 1980 et 2000, 37 % entre les années 1960 et 1980, 17 % après les années 2000 et moins de 1 % avant les années 1960.

57 % des ressortissants étaient célibataire avant d'émigrer, 34 % étaient mariés et avaient des enfants et 7 % étaient mariés sans enfants.

25 % des ressortissants ne sont jamais allés à l'école, 20 % sont allés jusqu'à l'Université, 19 % se sont arrêtés à l'école primaire, 14 % sont allés jusqu'au lycée, 13 % se sont arrêtés à l'école coranique et 7 % sont allés jusqu'au collège.

27 % des ressortissants étaient agriculteurs ou aides agricoles avant d'émigrer, 27 % étaient manœuvres ou techniciens dans des entreprises généralement d'Etat, 18 % étaient dans l'armée ou la police, 4 % étaient commerçants, 4 % étaient enseignants et 4 % étaient étudiants.

58 % des ressortissants disent avoir émigré pour les responsabilités familiales, 18 % pour des raisons politiques, 12 % pour leurs études et 1 % pour échapper à la sécheresse et vivre autrement.

Ces premiers éléments d'analyses nous montrent un profil des migrants célibataires tardifs pour la région, puisqu'ayant dépassé les 25 ans, actifs dans l'agriculture ou les travaux de main d'œuvre malgré un niveau scolaire élevé pour la moyenne régionale et qui durent émigrer durant la période des « événements » (entre 1980 et 2000) pour les responsabilités familiales auxquelles ils étaient soumis et les répressions qu'ils enduraient.

⁴⁸ Voir le « tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre ».

66 % des ressortissants avaient un père agriculteur, éleveur ou pêcheur, 6 % des ressortissants avaient des pères manœuvres ou techniciens, 6 % avaient des pères dans l'armée ou la police, 5 % avaient des pères commerçants, 4% avaient des pères enseignants et 3 % avaient des pères cadres.

61 % des ressortissants ont un père qui a connu l'émigration et 38 % ont eu père qui n'a jamais émigré.

44 % des ressortissants se sont fait financer leur départ en migration par leur famille, 39 % des ressortissants ont financé seuls leur départ, 8 % se sont fait financer leur départ par un ami ou un correspondant et 6 % se sont fait financer leur départ par l'Etat.

83 % des ressortissants ont rencontré des ressortissants de leur village ou des personnes de leur famille éloignée à leur arrivée et 16 % n'en ont pas rencontré.

D'autres circonstances ont aussi influencé sur la prédisposition de certaines personnes à émigrer. Ainsi, malgré les activités agricoles et le peu de ressources qui en résultent, les migrants se font financer leur départ par leur famille ou leurs amis. Ils ont des contacts dans les régions d'immigrations et ont émigré pour la plupart comme l'avait fait leur père.

Les profils des ressortissants s'accordent avec ceux des immigrés étudiés par l'ACSE en Région Centre⁴⁹. Les activités en pays d'immigration, majoritairement manuelles (aides agricoles, ouvriers, manœuvres...) et les lieux d'installations des ressortissants étrangers en Région Centre (en zones urbaines pour l'emploi : agglomérations d'Orléans, Dreux, Gien) sont identiques aux ressortissants du Gorgol malgré que ces derniers, n'apparaissent pas dans le recensement effectué par l'ACSE.

IV. Les impacts de la migration :

A. Les facteurs d'impacts :

Une fois l'émigré devenu immigré, les aides du migrant à sa famille dépendent de plusieurs facteurs interactifs⁵⁰.

Nous avons observé des pratiques différentes pour envoyer de l'argent à la famille restée au pays, différentes réalisations communautaires pour les villages d'origines financées par les migrants, différentes capacités organisationnelles des migrants, différents arguments relatant de la perception des migrants pour leur expérience en migration. Tous ces facteurs sont dépendants de circonstances qui se confondent et s'étoffe en même temps que l'on élargie le champ d'investigation.

Les transferts d'argent dépendent étroitement de plusieurs critères :

- le marché de l'emploi en pays d'accueil (offres d'emploi disponibles pour l'immigré, stabilité de l'emploi...).
- le niveau du salaire en pays d'accueil.
- le coût des biens et services de consommation en pays d'accueil.
- les mesures incitatives ou non des organismes financiers pour épargner et transférer l'argent.
- Le nombre de personne à charge au foyer familial d'origine⁵¹.
- les caractéristiques démographiques du migrant (âge, nombre de personnes qui partagent la « charge familiale »).
- la durée de la migration.

⁴⁹ « Histoire et mémoire des immigrations en région Centre », coordination S. Aprile, P. Billion, H. Bertheleu. ACSE, Université Rabelais de Tours, mai 2008.

⁵⁰ Voir l'annexe 1 : « Tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre ».

⁵¹ « Charge familiale » dans le « tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre ».

- les projets du migrant en pays d'accueil et d'origine.
- les allers-retours plus ou moins fréquents et les contacts avec la famille restée au village.
- les caractéristiques socio-économiques du migrant (niveau d'étude, lieux d'habitation, capital de départ...).

Les réalisations entreprises par les migrants dépendent :

- du nombre de ressortissants qui peuvent cotiser et donc des facteurs concernant le marché du travail, le salaire, le coût de la vie en pays d'immigration, les mesures financières vues plus haut.
- des capacités à trouver des partenaires techniques et financiers.
- des besoins dépendant des caractéristiques démographiques au village et de leurs montants financiers.
- des relations avec les villageois.
- des relations au sein de l'organisation villageoise en pays d'accueil.
- des transferts familiaux pour chaque migrant.

Les capacités organisationnelles dépendent :

- des relations au sein de l'organisation villageoise en pays d'accueil.
- des capacités à trouver des partenaires techniques et financiers.
- du nombre de ressortissants qui s'impliquent dans l'organisation.

Les différents arguments relatant de la perception des migrants pour leur expérience en migration dépendent de tous les facteurs cités plus haut.

B. Constat :

D'après les entretiens, 41 % des ressortissants auraient passé plus de 20 ans en migration, 31 % auraient passés entre 10 et 20 ans en migration et 27 % auraient passé moins de 10 ans.

34 % des ressortissants disent être revenu au village pour visiter leur famille, 21 % disent être rentré au village faute d'être fatigués, malades ou trop esseulé en pays d'accueil, 15 % disent être rentré pour leur retraite, 13 % pour les responsabilités familiales et 10 % pour avoir été expulsé en situation irrégulière.

63 % des ressortissants disent être assurés de repartir en pays d'accueil après être rentré au village, 36 % disent ne pas être assuré de repartir après leur retour au village faute de conditions favorables et 34 % disent ne plus vouloir repartir après être revenu de leur migration.

51 % des ressortissants rentraient au village tous les 3 ans au maximum et 48 % rentraient au village après plus de trois années en pays d'accueil.

Une fois l'émigration effectuée, l'expérience du migrant en pays d'accueil semble être longue puisqu'elle dure généralement plus de 20 ans. Cependant les retours au village sont fréquents (tous les 3 ans au maximum) malgré le peu de ressources. Ils reviennent pour rendre visite à la famille et sont assurés de pouvoir repartir en pays d'immigration.

51 % des ressortissants ont été manœuvres en pays d'accueil, 15 % ont été commerçants en pays d'accueil, 11 % n'ont pas dit à leur famille quelle activité ils faisaient en migration, 6 % ont été cadres, 6 % ont été techniciens, 6 % ont fait des études et 1 % ont été au chômage.

47 % des ressortissants disent que leurs transferts financiers à leur famille ont servi aux besoins de bases, 30 % n'ont pu transférer de l'argent à leur famille régulièrement ce qui ne permettait pas d'atteindre les consommations de bases, 16 % ont pu faire des travaux dans le foyer familial et 4 % ont investi.

75 % des ressortissants ont plus de 10 personnes à charge et 25 % ont moins de 10 personnes à charge.

Pour un ressortissant, il faut compter 1,36 de ses frères à l'étranger.

Si les ressortissants ont un salaire en occupant majoritairement un emploi de main d'œuvre et qu'ils peuvent compter sur leur frère partis en migration pour partager les aides à la famille, ces dernières ne réussissent à consommer les transferts d'argent que pour les besoins de bases (alimentation, soins, transports, habillement...) du fait de l'importante charge alimentaire qui résulte des nombreuses personnes à nourrir au foyer.

119 organisations de ressortissants du Gorgol ont été répertorié dont 114 organisations des ressortissants des 14 communes visitées soit une moyenne de 8 organisations par commune.

73 caisses et 47 associations composent les 116 organisations de ressortissants soit 61 % de caisses et 39 % d'associations.

25 réalisations financées par les ressortissants du Gorgol (dont 22 par les ressortissants des 14 communes visitées) et pour les ressortissants ont été répertorié soit une moyenne de 0,21 action d'entraide par organisme de ressortissant.

144 réalisations financées par les ressortissants dont 141 par les ressortissants des 14 communes visitées ont été réalisé pour leur commune d'origine soit 10,28 réalisations par commune et 1,25 réalisation par organisme.

67 réalisations dont 52 réalisations pour les villages d'origines et 15 actions d'entraide ont été faites par les caisses et 10 réalisations dont 92 réalisations pour les villages d'origines et 10 actions d'entraides ont été faites par les associations de ressortissants.

67 infrastructures⁵² ont été financé par les ressortissants sur 1423 existantes soit 4 % des infrastructures.

60 % des ressortissants font un bilan négatif de leur migration et 40 % avancent des arguments favorables à un bilan positif.

Les migrants n'aident pas uniquement leur famille car nous avons répertorié 119 organisations de ressortissants du Gorgol dans le monde dont 73 caisses de ressortissants (soit 61 % de caisses) et 47 associations (soit 39 % d'associations) ayant financées 169 réalisations dont 25 actions de solidarités envers les ressortissants (soit 14,79 % des réalisations) et 144 réalisations pour les villages d'origines (soit 85,20% des réalisations) dont 67 infrastructures à destination des villages et communes d'origines (soit 4% des infrastructures existantes).

De nombreux impacts résultent des circonstances de la migration. Sans vouloir évaluer quantitativement les impacts, nous tentons dans ce chapitre de faire le constat des différentes conséquences que la migration entraîne en tenant compte de leur importance relative.

C. L'amélioration des conditions de vie dans les villages d'origines :

1.1. Les transferts financiers familiaux : Premier impact de l'émigration

D'après les résultats de l'enquête et les études statistiques menées dans d'autres parties du monde, les migrants aident financièrement beaucoup leurs familles d'origine.

126 milliards de dollars auraient été transféré par les ressortissants mondiaux à leur pays d'origine en 2004, ce qui représente plus que l'aide publique au développement mondial⁵³.

⁵² Equipements générateurs d'améliorations sociales, sanitaires ou éducatives (écoles, collèges, lycées, centres de santé, puits).

⁵³ OCDE, Migration, transferts de fonds et développement, 2004.

8 Milliards d'euros sont annuellement transférés par les immigrés en France à leur pays d'origine, ce qui représente pratiquement la part du budget français concernant l'aide publique au développement (9,2 milliards d'euros)⁵⁴.

Au Gorgol, d'après les estimations, un migrant partage ses transferts avec en moyenne 1,6 de ses frères qui se trouvent aussi à l'étranger. Ensemble, de manière séparée ou consécutive, ils envoient mensuellement entre 100 et 300 euros à la dizaine de membres qui vivent au foyer de leur famille.

Certains envoient l'argent par l'intermédiaire des banques, d'autres par des commerçants qui proposent une taxe moins importante. L'argent est soit directement réceptionné par la famille, soit conservé chez le commerçant sous forme de compte pour la famille, une sécurité alimentaire pour ne pas gaspiller l'argent.

Dans une des sept banques de Kaédi, qui n'intéressent pas les populations du Sud-Gorgol qui vont dans les banques de Matam au Sénégal⁵⁵, les transferts de l'étranger évoluent entre 40 et 350 euros par envoi pour une 10^e de visiteurs par jour, ce qui représente en une année une moyenne de 711 750 euros pour cette seule banque et 7 117 500 euros en moyenne pour la dizaine de banques et commerces de Kaédi qui s'occupent du transfert d'argent.

Selon une étude⁵⁶, 10 % de ses transferts seraient utilisés pour les investissements, 75 % pour les besoins de bases⁵⁷ et 15 % pour l'amélioration de l'habitat d'origine.

Au Gorgol, les proportions sont quasiment identiques puisque 77 % des ressortissants arrivent juste à subvenir aux besoins de bases dont 47 % qui atteignent entièrement le niveau financier pour les besoins de bases et 30 % qui ont des difficultés à atteindre les consommations de bases, 16 % ont pu faire des travaux dans le foyer familial et 4 % ont investi.



L'aménagement de l'habitat par un ressortissant à Djéol.



La construction de puits, partie essentielle de l'aménagement de l'habitat à Djéol.



Des tracteurs comme investissements à Kaédi.



Afficher sa réussite par l'aménagement au foyer (Kaédi)

⁵⁴ Alternatives Economiques n°263 bis, F. Seuret, novembre 2007, p.12.

⁵⁵ Voir la carte du Gorgol p. 15.

⁵⁶ Alternatives Economiques n°263 bis, F. Seuret, novembre 2007, p.12.

⁵⁷ Alimentation, habits, soins, transports.



Investir dans un commerce à Kaédi.



Investir dans un jardin à M'bout.

1.2. Les participations communautaires :

1.2.1. Recensement des organisations de ressortissants du Gorgol : Une forte représentativité

Il existe aujourd'hui en France plus d'un millier d'association de ressortissants appelées aussi Organisations de solidarité internationales issues des migrations (OSIM)⁵⁸ dont 400 associations originaires du bassin du fleuve Sénégal.

119 organisations regroupant des ressortissants du Gorgol à l'étranger ont été répertoriées, dont 73 caisses de ressortissants (61 % des organisations répertoriées) et 47 associations (39 % des organisations recensées).

Sur 119 organisations, 18 organisations fédèrent des ressortissants originaires de différents villages (soit 15,12 %) dont 17 associations et une caisse. Les 101 autres organisations (85 % des organisations) sont des créations à partir de l'origine villageoise commune des ressortissants qui œuvrent uniquement pour leur village et l'entraide des ressortissants.

Sur les 119 organisations regroupant des ressortissants du Gorgol en leur sein, 15,58 % des organisations ont des réalisations qui nous sont inconnues, 48 % des organisations ont des réalisations à destinations unique des villages d'origines, 13 % ont des réalisations destinées uniquement aux ressortissants et 23 % ont des réalisations destinées à la fois aux ressortissants et aux villages.

En France, nous avons recensé 22 associations regroupant des ressortissants du Gorgol⁵⁹ ayant leur siège en France soit 18,48 % des associations regroupant des ressortissants du Gorgol dans le monde et 5,5 % des associations originaires du bassin du fleuve Sénégal en France.

16 organisations dont une seule caisse fédèrent des ressortissants originaires de différents villages du Gorgol, soit 88 % des organisations qui regroupent des réassortissant d'origines villageoise différentes.

En région Centre, 8 associations de ressortissants du Gorgol ont leur siège dans la région, soit 18,18 % des associations dans le monde, 38 % des associations de ressortissants du Gorgol en France, 21 % des 37 associations de migrants en Région Centre⁶⁰ et 38 % des 21 associations d'Afrique de l'Ouest.

3 associations ayant leur siège en région Centre fédèrent des ressortissants originaires de différents villages du Gorgol, soit 37,5 % des associations du Gorgol en Région Centre et 18,75 % des organisations du Gorgol en France.

⁵⁸ La place des associations de migrants dans la solidarité internationale. Elodie Millet. Mémoire de DESS à l'Université Paris I. 2005.

⁵⁹ Voir l'annexe 8 : « Répertoire des ressortissants du Gorgol en France et Région Centre ».

⁶⁰ Voir l'annexe 4 : « Liste des OSIM en Région Centre » tirée du document : Les Organisations de solidarité internationale issue des migrations (OSIM) en région Centre, E. Thauvin, CENTRAIDER, 2004.

1.2.2. La nature de leurs actions :

Les premières associations des ressortissants sont apparues dans les années 1970 en provenance d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb.

En Région Centre, elles ont été créées relativement récemment, entre le début des années 1990 et maintenant. Elles sont de petites tailles, jamais plus d'une trentaine de membres et sont majoritairement localisées dans le Loiret, à Orléans.

Deux types de participations sont mises en place par les organisations de ressortissants. Les actions en pays d'immigration qui représentent 14 % des 169 actions entreprises par les ressortissants et les réalisations au pays d'origine qui représentent 86 % des actions entreprises par les ressortissants⁶¹.

Les actions au pays d'immigration sont principalement des actions de solidarité et d'entraide et des actions sociales et culturelles à destinations des ressortissants et de la société civile du pays d'accueil.

Les actions d'entraides sont majoritairement des mutuelles qui consistent à cotiser entre 3 et 5 euros par mois pour bénéficier du rapatriement de son corps en cas de grave maladie ou de décès. En cas de décès, une aide financière est souvent versée à la famille du défunt et un ressortissant accompagnera son corps. Auparavant les ressortissants qui décédaient en pays d'immigration étaient enterrés dans le pays de décès. Aujourd'hui, le rapatriement est devenu l'action financée la plus rependue parmi les ressortissants. Les moyens de transports étant plus accessibles et rapides, un défunt peut être enterré dans les heures qui suivent sa mort comme le prône le coran, sans être une première fois enterré en France puis déterré et de nouveau enterré au Gorgol, déterré un corps étant un interdit religieux très important.

L'aide financière aux nouveaux arrivants est moins rependue en tant qu'action collective légitimée. Elle est dépendante des ressources des migrants qui aident souvent les nouveaux arrivants de manière individuelle et isolée sans cotisation officielle. Cette aide, d'une valeur de 10 à 30 euros par mois, permet au nouveau ressortissant de pouvoir payer ses transports et les frais de courrier indispensables à la recherche d'un emploi et à sa régularisation.

Les actions sociales entreprises par les ressortissants sont souvent à destinations des autres ressortissants. Très peu de financements sont nécessaires et les ressortissants ne cotisent pas pour ses actions. Deux formes d'entraides sociales sont entreprises. L'entraide réalisée par des organisations créées pour aider les ressortissants originaires de différents pays d'Afrique de l'Ouest à réussir leur adaptation en pays d'accueil, à être informé des différences culturelles (des services de l'Etat, des procédures administratives...), et les aides réalisées par des individus à d'autres ressortissants qui peuvent aussi être originaires de pays d'Afrique de l'Ouest différents et qui sont des actions de solidarité basées sur des relations amicales influencées par des liens traditionnels pour aider à l'adaptation de l'autre au milieu d'immigration.

Les actions culturelles cherchent essentiellement à sensibiliser les populations des pays d'accueils aux conditions de vies des populations des pays dont sont originaires les ressortissants. Des animations (expositions, projections, débats...) souvent accompagnées de demandes de participations financières servent à rendre visibles les ressortissants et leurs région d'origine aux yeux de toute personne susceptible de se sentir concerner par les messages des ressortissants et de les aider. En organisant chaque année des « forums associatifs », c'est ainsi que les mairies françaises entrent en contact avec les habitants, dont les ressortissants, et que peuvent se développer des relations d'amitiés et de partenariats. Trois communes, un village et la région du Gorgol ont créé un partenariat avec des collectivités françaises. Selon nos entretiens, se seraient les ressortissants des communes de Djéol, Tokomadji, Sagné et du village de Koundel qui auraient initié des partenariats respectivement avec Noisy le sec, Argenton sur creuse, Arles et Le Havre. D'autres partenariats ont aussi pu voir le jour au Gorgol avec des acteurs du codéveloppement en Région Centre grâce entre autre à l'initiative des ressortissants⁶².

⁶¹ Voir le « Tableau des organismes de ressortissants et de leurs réalisations ». p.34.

⁶² Voir l'annexe 6 : « Organismes français en Région Centre du codéveloppement au Gorgol ».



L'association Pour le Développement de Sinthiou Boumaka lors du forum des associations à Orléans

Les réalisations entreprises par les ressortissants à destinations de leur pays d'origine sont les plus nombreuses et les plus financées parmi les actions menées par les ressortissants.

144 projets initiés, en cours ou réalisés ont été répertoriés au Gorgol comme ayant été financés par les 119 organisations de ressortissants installés hors de Mauritanie⁶³.

Tous les ressortissants dans le monde ont « l'obligation morale »⁶⁴ de participer financièrement aux aides pour les villages d'origines s'ils ont des ressources. En ne participant pas aux cotisations d'entraide et d'aide au village d'origine malgré des ressources suffisantes, le risque est de voir la communauté des ressortissants et des villageois ne plus entretenir de liens avec la famille du ressortissant qui ne cotise pas. Une sorte « d'embargo » sur sa famille punirait la mauvaise conduite du migrant. Cette « obligation » est l'illustration de l'interdépendance des ressortissants et des villageois. Si certains villageois ont pu s'installer dans les pays d'immigration, c'est avant tout grâce aux financements des parents, amis et correspondants qui leurs ont financés les départs de Mauritanie et les ont ensuite aidés à l'arrivée en pays d'immigration. Les ressortissants se doivent de rembourser les crédits et les aides qu'ils ont reçu ainsi que d'aider leur village d'origine, tout comme les villageois eux même participent aux financements communautaires. Les ressortissants sont toujours considérés comme des villageois malgré leurs lieux de résidence éloignée. Se sont d'ailleurs souvent les villageois, par l'intermédiaire des notables des villages (chef du village, doyens et les chefs de familles) qui demandent aux ressortissants de participer à une certaine hauteur aux réalisations du village. Ils font le devis des réalisations à financer et demandent aux personnes originaires des villages (villageois et ressortissants) des participations calculées en estimant le nombre de ressortissants présents dans chaque pays d'immigration et le coût de la vie dans ces pays. Les villageois intègrent donc les ressortissants dans la participation financière des réalisations communautaires tout comme les participations des villageois. L'interdépendance est illustrée par la double dette financière et morale qui touchent les ressortissants mais aussi par la nécessité pour les villageois de faire participer les ressortissants aux réalisations, sans quoi une grande partie des projets ne pourrait voir le jour. Ces interdépendances ne doivent cependant pas faire oublier les réalisations autonomes des ressortissants. Si la grande majorité des réalisations a été le fruit de participations diverses des personnes originaires des villages du Gorgol, d'autres réalisations ont été totalement financées par les ressortissants en France. Certaines associations locales déplorent d'ailleurs cette rupture à Kaédi. Les associations locales⁶⁵ qui ouvrent pour l'assainissement, la sensibilisation aux risques sanitaires et l'animation culturelle et sportive, ne sont pas aidées, ou si peu, par les ressortissants de Kaédi, qu'ils en arrivent à dire « nous n'avons jamais été aidé par les ressortissants, nous n'allons pas attendre leur aide pour faire quelque chose ».

⁶³ Voir la « Carte des réalisations entreprises par les organisations de ressortissants du Gorgol ». p.41.

⁶⁴ Terme souvent utilisés par les ressortissants ou les villageois.

⁶⁵ Voir l'annexe 11 : « Répertoire des associations au Gorgol ».



L'assainissement de Kaédi, une nécessité pour les associations locales.

Les premières réalisations à destinations des villages d'origines qui sont aussi les plus rependues parmi les organisations de ressortissants du Gorgol sont les financements des infrastructures, équipements et services liés à pratique de l'islam. 26,98 % des réalisations financées par les ressortissants sont consacrées à la construction ou la rénovation de mosquées, à son équipement (nattes, rideaux, groupe électrogène, circuit électrique, hauts parleurs...), aux constructions de murs protégeant les cimetières, aux denrées alimentaires pour les cérémonies (le *maolout* principalement), à la construction d'une morgue, d'un « hangar » au cimetière pour le repos des convives pendant les enterrements.

Les secondes réalisations sont les équipements liés à l'économie locale. 25,64 % des réalisations sont des boutiques alimentaires et des banques de céréales à prix réduits pour lutter contre l'inflation, des coopératives agricoles, des travaux d'aménagements des périmètres irrigués, des panneaux solaires, des voitures pour le transport des habitants, des pirogues et leurs moteurs, des marchés couverts, des moulins à mil, des motopompes, des barrières de jardins maraîchers, des tracteurs, des formations en coutures, des machines à coudre, de la nourriture.

Les infrastructures, équipements et services sanitaires représentent les troisièmes réalisations des ressortissants. 24,18 % des réalisations concernent les forages de puits et leurs constructions indispensables à la santé des habitants, des animaux et des cultures, des châteaux d'eau, des centres de santé, des PMI, le salaire des professionnels de santé, les formations et sensibilisations dans les domaines de la santé.

Les infrastructures, équipements et services d'éducation représentent le quatrième domaine de réalisation. 16,18 % des réalisations concernent la construction ou la rénovation d'infrastructures scolaires (écoles, collège, lycées, cantine, internat), la création de bibliothèques, le financement de certains salaires d'instituteurs et professeurs, les envois de matériels scolaires et de vêtements pour les élèves.

Les derniers domaines de réalisations sont les animations sportives et culturelles qui représentent 6,18 % des réalisations et concernent la construction ou la rénovation de maisons des jeunes, de terrains de football, l'envoi d'équipements sportifs et les financements de journées culturelles (concerts, projections, restauration).



Centre sanitaire de Wali financé par les ressortissants



Centre Sanitaire de Dao financé par les ressortissants

Tableau des organismes de ressortissants et de leurs réalisations.

Origines des organismes	Caisses de ressortissants		Associations de ressortissants	
	Nombre et noms de la caisse	Natures et montants des réalisations	Nombre et noms de l'association	Natures et montants des réalisations
Dao	<i>Djokere N'diam</i> (l'entraide), réseau des 9 caisses de Doa à l'étranger.	Dispensaire, plusieurs puits, mosquée, clôture du cimetière et fêtes religieuses.	Association <i>Meefabande</i> (l'entraide) de Coumban-Dao en France (AMCF).	?
	5 caisses de ressortissants de Gourel Taaga.	Rapatriements des défunts, mosquée (500.000 ouguiyas par ressortissant).		
Total des réalisations		6 réalisations pour les villages d'origines 1 action d'entraide⁶⁶.		0
Ganki	Caisse des ressortissants aux USA.	Rapatriement des défunts, dispensaire, école, mosquée, clôture du cimetière, journées culturelles, cérémonies religieuses (le <i>maoulout</i>).	Association des Jeunes de Ganki en France (absente du Journal officiel).	Mosquée, école, dispensaire, ligne de transport villageoise.
	Caisses des ressortissants au Sénégal.	Forage pour 150.000 ouguiyas.		
	Caisse des ressortissants en Libye.	Entraide des ressortissants (10 dinars par ressortissant par mois).		
	Caisse des ressortissants aux Gabon.	Entraide des ressortissants (soins, frais d'avocat pour les procédures d'expulsions, rapatriement des défunts), mosquée, école, 3 puits, la clôture du cimetière (1000 FCFA/ ressortissants par mois).		
	Caisse des ressortissants en France.	Forage (150.000 ouguiyas).		
Total des réalisations		11 réalisations pour les villages d'origines. 3 réalisations d'entraide.		4 réalisations pour les villages d'origines.

⁶⁶ Entraide des ressortissants.

Leixeiba	12 caisses des ressortissants en pays d'immigration.	Participent aux financements villageois dans la limite de leurs possibilités.	Association des Ressortissants de Leixeiba (absente du Journal Officiel).	Pour les cotisants et leur famille au village : Participation aux frais urgents (frais de justice, d'enterrement, rachats de bétails après son extinction soudaine...) Ecole, dispensaire, maison des jeunes, hangar pour le cimetière, clôture pour le cimetière, la mosquée, forage et panneaux solaires avec le soutien de l'association française « Mauritanie France pour la santé ».
			Association des Jeunes de Leixeiba ressortissants en France (absente du Journal Officiel).	Cotisent 20 euros / trimestre pour aider les nouveaux arrivants (20 euros pour les transports et les frais de courrier).
Total des réalisations		?		9 réalisations pour les villages d'origines. 3 actions d'entraide.
M'bout	Caisse des ressortissants du Guidimakha.	Rapatriement des défunts.	Association communale des ressortissants de M'Bout en France (en cours de création).	
Total des réalisations		1 action d'entraide		
Monguel	18 caisses des ressortissants en France et dans tous les pays africains sauf le Mali.	Rapatriement des malades et défunts, financement de la mosquée et des besoins urgents (forage d'un puits, soins...) à hauteur de 500 FCFA / mois par ressortissant en Côte d'Ivoire.	Association des Jeunes Ressortissants de Monguel en France (absente du Journal Officiel).	Financements de la construction de la mosquée, de besoins urgents et des journées culturelles annuelles depuis 2005. Envoies de matériels scolaires.
Total des réalisations		2 réalisations pour les villages d'origines. 1 action d'entraide		4 réalisations pour les villages d'origines.
Ndjadjibine	Caisse des ressortissants en France (aucune en Afrique).	Mosquée et rapatriements des défunts.	Association pour le Progrès de Djajibine Gandegua (absente du Journal Officiel).	Case de passage, château d'eau, aménagement des eaux de surfaces, rénovation du dispensaire, école, PMI, bibliothèque au collège, achat de voitures pour les transports villageois.
Total des réalisations		1 réalisation pour le village d'origine. 1 action d'entraide		8 réalisations pour le village d'origine.
Sagné			Association des Ressortissants de Sagne en France (absente du Journal Officiel)	Besoins urgents du village. Initiation du jumelage avec Arles et participation de 5 % pour les financements d'une école, d'un forage, de la clôture du cimetière, d'un terrain de football, d'une 10 ^e de pirogues.

			Association des Ressortissants de Koumbou en France (absente du Journal Officiel).	Cotisent 200 ouguiyas par mois pour financer des jardins, des motopompes, des clôtures de jardins, une coopérative maraichère.
			Association des Ressortissants de Louguere en France.	Mosquée, clôture du cimetière, forage, école.
Total des réalisations				22 réalisations pour les villages d'origines.
Djeol	<i>Deltan Pelle : réseau des 9 caisses de ressortissants dans le monde.</i>	Rapatriements des défunts et malades, le financement des repas du matin et du midi des élèves de l'internat a Kaédi pour lutter contre « la déperdition scolaire ».	Association des Ressortissants de Diewol en France (ARDF).	<p>Initie le jumelage avec Noisy le Sec.</p> <p>Extension du collège (35 000 euros repartis entre les 100 ressortissants en France qui cotisent 15 000 euros durant une année, entre les autres ressortissants : 10 000 euros et 10 000 euros par Noisy le Sec). La transformation du poste de Santé de Djeol en centre de Santé (325 000 euros repartis entre Noisy le Sec : 75 000 euros, la 100^e de ressortissants en France : 50 500 euros sur 4 ans, des partenaires extérieurs : 154 000 euros, la commune de Djeol et ses habitants : 15 000 euros, le comité de jumelage de Noisy le Sec : 30 000 euros).</p> <p>Une école primaire (30 000 euros repartis entre, environ 100 ressortissants qui ont cotisé 20 000 euros durant deux ans et la ville de Noisy le Sec jumelée avec Djeol : 10 000 euros).</p> <p>La maison des jeunes (36 000 euros repartis entre les cotisations des 100 ressortissants en France : 13 000 euros pendant 2 ans, et Noisy le Sec : 23 000 euros).</p> <p>Construction et réhabilitation d'une dizaine de puits (15 000 euros pour les quelques 50 ressortissants présents en France a cette période).</p> <p>Un internat pour les lycéens de Diewol a Kaédi.</p> <p>Le salaire des professeurs du collège.</p>
			Gory Tambo.	?
Total des réalisations		1 réalisation pour le village d'origine. 1 action d'entraide.		16 réalisations pour le village d'origine.
Kaédi			Association des Ressortissants de Kaédi en France (« fede kaedinabe »).	Cotisent 10 euros / mois par ressortissant pour le rapatriement des défunts, la mosquée, les murs du cimetière, des voyages des cotisants entre la France et le Gorgol, des cérémonies dans les familles des cotisants, un hangar d'attente au cimetière, une morgue, des événements

				culturels.
			Association des Jeunes de Toulde (absente du journal Officiel).	?
			AEPES.	Initiatives de santé publique.
			Femmes d'ici, femmes d'ailleurs.	Relais entre professionnels sociaux en France et familles ressortissantes d'Afrique de l'Ouest. Prévention contre le sida, lutte contre l'excision, les mariages forcés, aides aux procédures administratives, échanges interculturels...
			Association des Ressortissants de Kaédi en Italie.	Initie un partenariat avec une association italienne pour venir en aide à l'association des handicapés de Kaédi : Financements du terrain, du bâtiment, du matériel.
Total des réalisations				7 réalisations pour les villages d'origines. 3 actions d'entraide.
Néré Wallo	Caisse des ressortissants de Sinthiou Boumaka.	Financements des rapatriements des défunts, de la mosquée, des frais urgents pour les cotisants et leurs familles aux villages, école, fêtes religieuses (<i>maoulout</i>), murs et hangar d'attente au cimetière.	Association des ressortissants de la commune de Nere Wallo en France	Initiatives pour les villages.
	Caisse des ressortissants de Sylla.		Association des ressortissants de la commune de Nere Wallo en Europe (Hirangué Bossoya : l'Ouest kaédien)	Initiatives pour les villages.
	Caisse des ressortissants de Woloum Nere.		Association Waltunde pour le Développement et la Santé de Sylla Rindiao	Initiatives pour le village.
	Caisse des ressortissants de Néré Wallo.		Association pour le Développement de Sinthiou Boumaka	Initiatives pour les villages.
			Association pour la Promotion et le Développement de Woloum Nere	Initiatives pour le village.
Total des réalisations		5 réalisations pour les villages d'origines. 2 actions d'entraide.		
Toufoundé Civé	Caisse des ressortissants de Garly.	Financements de la mosquée (150 euros de cotisation pour les ressortissants contre 90 euros pour les villageois); les cérémonies religieuses du <i>maoulout</i> , le rapatriement des défunts.	Thiagal-Thiangol (« au bord du fleuve »), association des ressortissants de Garly.	?
	Bantaré Fouta, Bantaré légnol (fédération des ressortissants de Civé et Matam, absente du journal Officiel).	?		

Total des réalisations		2 réalisations pour les villages d'origines. 1 action d'entraide.		
Tokomadji	Caisse des ressortissants de Koundel en France (« <i>Diam Sonko</i> » : heureux Sonko)	Ils ont initié le jumelage avec Le Havre puis La Chatre qui leur a financé des motopompes, des barrières de jardins maraichers. La caisse a participé aux financements de forages de puits (« puits Paris ») et d'un second en cours (6000 euros : 150 euros par ressortissant en 3 mois), une école, un centre sanitaire inabouti, un marché inabouti, une bibliothèque, un moulin à mil. Les ressortissants cotisent 15 euros / mois : 5 euros sont utilisés pour l'entraide des ressortissants : les soins, les rapatriements des corps... 15 euros sont utilisés pour les aides au village : la mosquée (1.500 FCFA par mois par cotisant).	<i>Seno Bousso</i> <i>Sossabe.</i>	Renforcer les liens de solidarité entre ses membres présents en France, d'une part, et les ressortissants mauritaniens restés au pays, d'autre part, par des actions sociales ponctuelles et des réalisations concrètes pour le développement du village de Koundel.
	Caisse des ressortissants de Tokomadji.	Ils ont financé certaines activités de l'Association pour le Développement Communautaire, l'Association des Jeunes de Tokomadji, les coopératives... Ils ont initié le jumelage avec Argenton sur Creuse et permis le financement de puits, motopompes, moulins à mil, tracteurs, de formations en couture pour les femmes, la construction de la mosquée, une pirogue à moteur, une clôture et l'apport de matériels scolaire ainsi que des échanges entre jeunes avec l'association « Maurit'amis » d'Argenton sur Creuse. Achat par la caisse d'une vedette, construction d'un collège, de la mosquée.	Association des femmes de Koundel	Pallier les carences alimentaires et mener des actions de prévention au niveau de la santé.
Total des réalisations		14 réalisations pour le village d'origine. 2 actions d'entraide.		2 réalisations pour le village d'origine. 1 action d'entraide.
Tourel	Caisse de Boghel en France	Envoie de fournitures scolaires, de produits alimentaires à crédits, rapatriement des défunts, financements d'un dispensaire, d'une école, d'un marché couvert pour 60 euros part an par ressortissant en France et une banque de céréales pour 20 euros par ressortissant en France.	Association des Ressortissants de Tourel à Marseille.	?

			Association des Ressortissants de Toulel en France (ARTF).	?
			Association des Ressortissants de Toulel en Europe (ARTE).	Financement du matériel de l'école et des vêtements des élèves.
			Association des Ressortissants de Toulel en Espagne (ARTE).	Financement de cérémonies religieuses.
			Association des Jeunes de Boghel Fadoua pour le Développement et l'Animation Culturelle en France (AJBFDACF).	Financement d'une banque de céréales, de puits (minimum deux), d'une coopérative maraîchère, d'un marché couvert, d'un dispensaire, de la clôture du cimetière.
Total des réalisations		6 réalisations pour le village d'origine. 1 action d'entraide.		10 réalisations pour les villages d'origines.
Wali	Caisse des ressortissants de Bedenki.	Participation financière au marché couvert et aides urgentes de leur village, rapatriement des défunts.	Association des Jeunes de Bedenki et Sinthian (AJBS).	Participation financière au marché couvert.
	Caisse des ressortissants de Sinthian.		Association pour le Développement de Wali (ADW).	Financement de la construction d'un Centre de protection maternelle et infantile (17 200 euros repartis entre 215 ressortissants cotisants qui ont cotisé 80 euros chacun pendant 3 années). Les équipements du centre sont en cours de financement. Une banque de céréale et une clôture de cimetière financées pour 6 590 euros. Un marché couvert en ciment financé pour 11 290 euros repartis entre les 280 ressortissants sur 2 années.
	Caisse des ressortissants de Wali.		Association Bibbe Yumma aux Ressortissants de Waly en France (ABYRWF).	?
			Association des Ressortissants de Wali en France (ARWF).	Participent aux financements du marché en ciment, des 3 mosquées, d'un centre de santé, d'un terrain de football, d'un collège, d'une banque alimentaire.
Total des réalisations		2 réalisations pour le village d'origine. 1 action d'entraide.		12 réalisations pour les villages d'origines.
Peulh, Afrique de l'Ouest			People Speaking Poulaar aux USA.	Rapatriement des défunts et malades pour 5 \$ / mois.
Mauritanie			Union des Travailleurs Mauritaniens (UTM).	Aides aux ressortissants mauritaniens et pour les besoins urgents en Mauritanie.

			Organisation des travailleurs Mauritiens n France (OTMF)	?
			Réseau des Associations Mauritiennes en Europe (RAME).	?
Gorgol			Association des mauritiens du Gorgol Résidant en France (AMGRF).	Aides aux ressortissants, financement d'une boutique alimentaire à prix réduits, de pirogues, d'un dispensaire, d'une mosquée, d'une école. Initiation d'un partenariat avec l'Union pour le Développement du Sahel.
			Association des ressortissants du Gorgol résidant en Région Centre (ARGRC).	Accueil des maires et parlementaires du Gorgol en Région Centre. Initiations.
			Association Guidimakha / Gorgol en France	?
			Association pour le développement du Département de Maghama (ADDM)	?
Total des réalisations				+6 réalisations pour les communes d'origines. 3 actions d'entraide.
Total	+ 72 caisses	52 réalisations pour les villages d'origines. 15 actions d'entraide.	47 associations	92 réalisations pour les villages d'origines. 10 actions d'entraides.

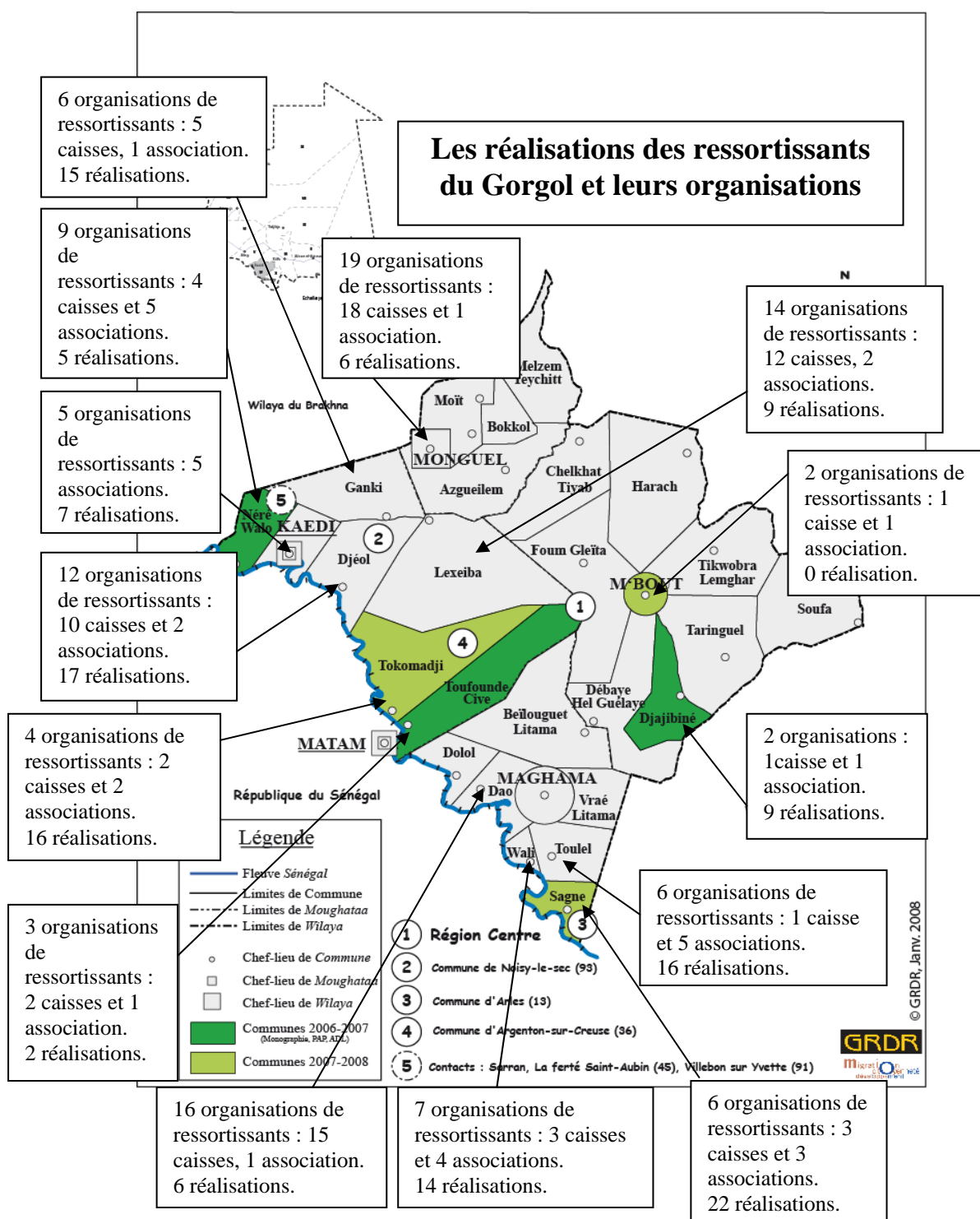


Marché couvert de Boghel à Toulel financé par les ressortissants



La troisième mosquée de Wali financée en partie par les ressortissants

Carte des réalisations entreprises par les organisations de ressortissants du Gorgol :



1.2.3. Les montants des participations :

Une étude réalisée en 2000⁶⁷ indiquait que les associations de migrants originaires de la vallée du fleuve Sénégal domiciliées en France comptent en moyenne 132 membres, dont les cotisations permettent d'investir dans les villages environ 10 000 € par an⁶⁸.

Afin de comprendre l'importance des aides financières apportées par les ressortissants, nous allons illustrer grâce à quelques estimations, les participations financières des ressortissants de Djéol.

17 réalisations y ont été financées en grande partie par les ressortissants dans le monde et en partie par les villageois qui participent plus physiquement que financièrement aux projets.

Depuis 1973, nous avons détaillés 5 réalisations. Le montant total des 5 réalisations étant de 46 302 euros, une réalisation a coûté aux ressortissants de Djéol en France en moyenne 9 260 euros sur les 5 réalisations et un ressortissant de Djéol en France à financé 80 euros par an. Cette estimation correspond approximativement aux résultats de l'étude sur les associations de migrants de la vallée du Sénégal en France. Les effectifs des associations de Djéol étant moindres que ceux des associations étudiées par Champetier Séverine et Drevet Olivia, les cotisations à Djéol doivent être supérieures.

Grâce aux détails budgétaires de 16 réalisations faites dans 8 communes différentes nous estimons :

Les ressortissants en France financeraient en moyenne en une année 5 333 euros pour des réalisations communautaires au village.

Les réalisations coûteraient 42,31 euros par an à un ressortissant.

1.2.4. Bilan des participations financières des ressortissants du Gorgol :

Les migrants financent en moyenne à leur famille 200 euros par mois soit 2400 euros par an.

Ils cotisent 60 euros en moyenne par an pour les caisses qui leur servent de mutuelle et 42 euros par an pour les réalisations communautaires.

Ils participent donc financièrement à hauteur de 2 500 euros par an et 208 euros par mois à l'entraide des ressortissants en France et à l'amélioration des conditions de vie de leur famille et de leur village.



Le transfert des migrants sert d'abord aux besoins de bases des familles

⁶⁷ Champetier Séverine et Drevet Olivia, « l'implication des associations de migrants dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal », Ps-Eau, cahier n°12.

⁶⁸ Migration et phénomènes migratoires : Flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local. Le Comité Français pour la Solidarité Internationale, Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'immigration, Le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques, FINANSOL, Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'Immigration, 2003.

Tableau des montants par réalisation

Réalisation et commune	Participation par an et ressortissant	Nombre de cotisants en France	Participation totale des ressortissants en France par an.
Mosquée de Dao	23	75	1 725
Marché de Wali	50	280	7 200
Banque de céréales et clôture du cimetière à Wali	26	247	6 590
PMI à Wali	80	215	5 733
Ecole Primaire à Djéol	100	100	10 000
Collège à Djéol	100	150	15 000
Maison des jeunes à Djéol	50	130	6 500
10° de puits à Djéol	43	50	2 177
Centre de Santé à Djéol	101	125	12 625
Forage à Ganki	2,85	50	142
Jardins maraîchers à Sagné	6,84	300	2 052
Mosquée à Toufoundé Civé	25	50	1 250
Mosquée à Tokomadji	24	100	2 400
Puits à Tokomadji	50	100	5 000
Marché couvert de Toulel	60	200	1 200
Banque de céréales à Toulel	20	200	2 000
Total & moyenne / an	761.69 42.31		81 594 5 533

D. Les divers impacts vus par les sondés :

Lors de nos entretiens nous avons pu aborder avec les familles de ressortissants, les migrants de retour et les ressortissants en France, les bilans qu'ils tiraient de leurs expériences migratoires.

60 % des arguments avancés par les personnes rencontrés faisaient un bilan négatif de l'émigration. Ce bilan porte à la fois sur l'expérience personnelle de la migration⁶⁹ qui comptabilise 11 arguments sur 23 (la solitude, l'isolement, la rupture familiale avec les parents ou entre maris et femmes, le manque de reconnaissance par les familles des difficultés des migrants) que sur les 12 arguments sur 23 portant sur les résultats, expliqués ou non, qui en résultent pour les familles et la région⁷⁰ (moins de ressources envoyés, moins de communautarisme, moins de réalisations, inflation, accroissement des inégalités socio-économiques...).

40 % des arguments avancés font un bilan plus positif de l'émigration. Ils portent essentiellement (10 arguments sur 17) sur l'unique solution, qu'est l'émigration pour les familles, de voir leurs conditions de vie s'améliorer⁷¹ (sécurité alimentaire, biens d'équipements, investissements, productivité) et moins (7 arguments sur 17) sur les impacts positifs qui concernent les migrants et leurs expériences personnelles⁷² (développement des responsabilités du migrant en politique, association ou en famille, expérience des conditions de vie étrangères).

⁶⁹ En couleur marron dans le « tableau des arguments faisant le bilan de l'émigration ».

⁷⁰ En couleur rose dans le « tableau des arguments faisant le bilan de l'émigration ».

⁷¹ En couleur rose dans le « tableau des arguments faisant le bilan de l'émigration ».

⁷² En couleur marron dans le « tableau des arguments faisant le bilan de l'émigration ».

Si les arguments font principalement un bilan négatif de l'émigration, c'est à une faible majorité en référence à l'amélioration des conditions de vies des familles et moins pour la réussite personnelle du migrant qui représente 18 arguments sur 40 évoqués.

Ces différents impacts perçus par les sondés mériteraient une nouvelle étude. Si l'émigration à d'abord des impacts sur l'amélioration des conditions alimentaires et matérielles des familles, il n'en reste pas moins que des bouleversements sont en cours dans les structures sociales de la population. Ainsi l'augmentation des divorces, la double appartenance et absence culturelle dont parle Abdelmalek Sayad dans « La double absence »⁷³, l'accroissement des écarts socio-économiques, la valorisation des migrants dans les villages, l'assistanat des migrants à leur famille sont autant de problématiques qu'il serait pressant d'étudier, car le codéveloppement ne peut oublier qu'il est lui-même porteur de conséquences en tant qu'action intégrée à un environnement en lutte permanent pour la sécurité alimentaire et l'accession aux biens d'équipements.

Tableau des arguments faisant le bilan de l'émigration

Arguments faisant un bilan négatif de l'émigration : 60 %		Arguments faisant un bilan positif de l'émigration : 40 %	
Aucun résultat = rupture familiale (malédiction du migrant, pas de reconnaissance des difficultés).	8/23 arguments	Unique solution pour obtenir la sécurité alimentaire des familles	5/17 arguments
Moins de résultats car plus de difficultés en pays d'immigration par rapport à avant inflation, régularisations, chômage, congés réduits...)	6/23 arguments	Unique solution pour obtenir des biens d'équipements pour les familles, investir et produire	5/17 arguments
Montée de l'individualisme (- de participations communautaires, inflationniste et accentuation des écarts économiques...)	4/23 arguments	La migration rend les migrants responsables de leur famille, village et commune.	5/17 arguments
Isolement et solitude du migrant	3/23 arguments	La migration permet de vivre autrement, libre de s'exprimer, de circuler, sans trop d'interdits, en sécurité.	2/17 arguments
Assistanat du migrant à sa famille (les familles, les jeunes ne travaillent plus autant qu'avant, les transferts sont les seules ressources...)	2/23 arguments		

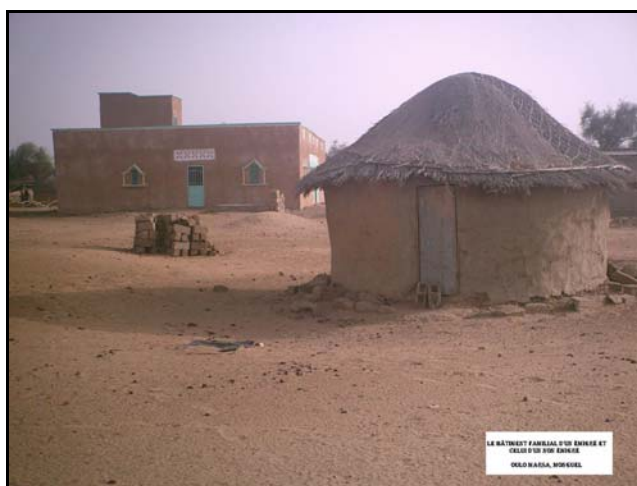
⁷³ La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Abdelmalek Sayad. Le Seuil, 1999.

V. Bilan

Globalement les ressortissants du Gorgol permettent à leur famille d'accéder à une sécurité alimentaire qu'elles n'auraient pu atteindre sans les ressources transférées des migrants. Les villageois qui n'ont pas de migrants peuvent aussi désormais voir leurs conditions de vie s'améliorer grâce aux réalisations entreprises par les migrants. Ces améliorations sont permises grâce aux ressources accumulées durant les longues années de travail majoritairement de main d'œuvre des migrants et grâce à leur capacités organisationnelles qu'ils mettent en œuvres lors des actions de solidarité entre ressortissants, de sensibilisation et de recherches de partenariats et lors des réalisations communautaires dans leurs villages d'origines.

La migration inscrit les migrants et leurs familles dans un processus de développement qui ne pourrait actuellement pas voir le jour sans cela. Ce processus de développement est intégré à celui du libéralisme et inscrit les migrants et leurs familles dans les logiques de l'économie libérale. Le migrant est à la fois un acteur économique soumis aux lois mondiales en tant que main d'œuvre, consommateur et transporteur de biens d'équipement et de consommation, de modèles et stratégies de développement jusque dans son village, mais il est conscient des contextes dans les pays du Sud et du Nord il dévie les règles du libéralisme en produisant au Nord et consommant au Sud car il inverse les logiques libérales des populations du Nord qui produisent au Sud et consomment au Nord.

Plus précisément, nous constatons de grandes disparités économiques entre les communes du Gorgol. Ces disparités sont le fruit des différentes conditions interactives géographiques, historiques, économiques et sociales dont font partie l'économie des migrants. Cette dernière semble être à la fois un effet des conditions favorables à sa mise en place⁷⁴ et une cause des disparités actuelles. En somme, l'émigration pratiquée actuellement n'ayant pour seule vertu que les transferts financiers pour la sécurité alimentaire, l'équipement des familles d'origine et les projets communautaires, elle accentue les disparités socio-économiques dans les communes et villages d'origines. Ne pas voir les impacts sur les changements dans les structures sociales et économiques traditionnelles risque d'enfermer les populations africaines dans un cercle vicieux, dans lequel elles sont déjà prises, en ne percevant comme solution de survie que l'unique économie des migrants. Le codéveloppement initié au Gorgol ne doit donc pas s'attacher uniquement aux flux financiers mais doit s'appuyer sur les capacités qu'ont les migrants et les villageois à entreprendre des améliorations communautaires. Les capacités des migrants à s'entraider pour renforcer leurs situations en pays d'accueils, à mobiliser les partenaires du Nord, à être des référents pour le développement de leur région d'origine sont fonctions non du nombre de ressortissants par village ou commune mais des types d'organisations de migrants (caisses ou associations), des connaissances et formations qu'ont les migrants pour initier et créer des réalisations communautaires, des relations de confiances entretenus par les villageois, les migrants et les autres partenaires, des motivations d'agir pour l'amélioration durable des conditions de vie de toutes les populations des milieux d'origines des ressortissants.



Les disparités socio-économiques s'agrandissent malgré les réalisations communautaires.
A gauche un bâtiment appartenant à un ressortissant, à droite, la case d'une famille sans ressortissant à l'étranger

⁷⁴ Voir le chapitre 3 « Les circonstances de l'émigration du Gorgol ». p. 21.

Bibliographie :

Ouvrages :

Adams Adrian, *Le long voyage des gens du fleuve*, éd. F. Maspero, 1977.

S. Aprile, P. Billion, H. Bertheleu, *Histoire et mémoire des immigrations en Région Centre*, ACSE, mai 2008, p. 4.

Atlas des immigrés en Bretagne ?

Bertrand Vincent et Dia Mohamadou Lmakiwou, *Projet d'appui à la coopération décentralisée Région Centre-Région du Gorgol*, AFVP, avril 2002.

Blanc F.P., *L'esclavage à la lumière de la jurisprudence de la Cour suprême de Mauritanie*, L'Harmattan, 2000.

Borrel C., Boeldieu J., *Recensement de la population de 1999, De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail*, Cellule Statistique et études sur l'immigration, INSEE, 2001.

Botte Roger, *Les habits neufs de l'esclavage, Métamorphoses de l'oppression au travail*, Cahiers d'études africaines, CNRS/EHESS, Paris, 2006.

Bruneau Michel, *Diasporas et espaces transnationaux*, collection Ville-géographie, édition Economica, 2004.

Centre de développement de l'OCDE, *La cohérence des politiques au service du développement, Migrations et pays en développement*, 2007.

Centre tricontinental, *Genèse et enjeux des migrations internationales*, Points de vue du Sud, Alternatives sud vol.11, Ed. Syllepse, Paris, 2004.

Champetier Séverine et Drevet Olivia, « l'implication des associations de migrants dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal », Ps-Eau, cahier n°12.

CIA, *Statistiques économiques de la Mauritanie (World Factbook)*.

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale, Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'immigration, Le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques, FINANSOL, Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'Immigration, *Migration et phénomènes migratoires : Flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local*. 2003.

Commission des recours des réfugiés, *Réforme foncière et récupération des terres en Mauritanie*, 2005.

Commission sur le cadre constitutionnel de la nouvelle politique d'immigration, *Pour une politique des migrations transparente, simple et solidaire*, 2008.

Condé Julien et Diagne Syr, *Les migrations internationales Sud-Nord, une étude de cas : Les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal, en France*, Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 1986.

Cordeiro Albano, *L'immigration*, Collection Repères, Editions La découverte, 1983.

Dayton-Johnson Jeff, *Remises et développement : Réduction de la vulnérabilité et le rôle des diasporas, Remises d'épargne des migrants : expériences et perspectives*, OCDE, 2007.

Diop Oumar, *Migrations et conflits de pêche le long du littoral sénégal-mauritanien : le cas des pêcheurs de GuetNdar de Saint-Louis (Sénégal)*, Recherches africaines num. 3, 2004.

FORIM, *Actes, rencontres thématiques : Femmes, migration et développement*, Hôtel de ville de Paris, 23 novembre 2002.

FORIM, CFSI, GRET, FINANSOL, *Migrations et phénomènes migratoires : flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local*, novembre 2003.

FORIM, Rencontre nationale : *Le phénomène migratoire en France : Fantômes et réalités*, 14 décembre 2007.

Gonzales Georges, *Migrations, nuptialité et famille dans cinq villages de la vallée du fleuve*, Revue européenne des migrations internationales, vol 10, num. 3, 1994.

GRDR, *Processus de développement local de la commune de Toufounde Cive*, PAP 2008-2009.

GRDR, *Processus de développement local de la commune de Nere Walo, ?*

GRDR, *Processus de développement local de la commune de Djadjibine, ?*

GRDR, *La grille de sélection des communes du PAIDEL*, juillet 2006.

GRDR, *Diagnostic PRA*, mai 2005.

INSEE, *Enquête annuelle de recensement*, Janvier 2005.

INSEE, *L'atlas des populations immigrés de la région Centre*, 1999.

INSEE, *Atlas des populations immigrés en Ile-de-France, Regards sur l'immigration, Logement*.

Ledra Rouen, Lerg Nouakchott, JC Arnaud. Atlas de Mauritanie. 1989. Planches 4.

Lericollais André, *Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal*, Cahiers de l'ORSTOM série SC. HUM. Vol.XII, num.2, 1975.

Mahamet Timera, *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Karthala, 1996.

Millet Elodie. *La place des associations de migrants dans la solidarité internationale. Mémoire de DESS à l'Université Paris I*. 2005.

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. « Les Statistiques sur la migration de main d'œuvre en Mauritanie ». MLO Cheickh Meleinine. Mars 2005.

Ministère de l'emploi, de l'insertion et de la Formation professionnelle/Direction de l'emploi. *Etude sur la situation de la main d'œuvre étrangère en Mauritanie. Plan de mise en œuvre de la stratégie de gestion de la main d'œuvre étrangère. Rapport réalisé par EDFORE Sarl*. Aout 2007.

Ndah Sidna, Saleh Mohamed. *Eléments de migration en Mauritanie*, , Robert Schuman centre for Advanced studies, European University Institute, CARIM-AS 2008.

N'Gaide Abderrahmane, *Entre Panafricanisme et panarabisme, déchirure identitaire et ambiguïtés culturelles en Mauritanie*, 2003.

N'Gaide Abderrahmane, *Stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu haalpulaar, Classer, stigmatiser et toiser*, Cahiers d'études africaines num.172, 2003.

OCDE, Migration, transferts de fonds et développement, 2004.

Office National de la Statistique. Mauritanie. Projections démographiques 2001-2015. Avril 2004.

OFPRA. Rapports d'activités 2005 et 2007.

ONU. Répartition de la population mondiale en 2005.

Dr. Prazuck et Dr. Niang M., *Décentralisation de la prise en charge du VIH/SIDA à Kaedi et la province du Gorgol*, CHR Orléans, Service des Maladies Infectieuses et Tropicales, mars 2007.

Quiminal Catherine, *Du foyer au village : enquête sur les projets de transformations villageoises*, Université Paris VIII, ?

Quiminal Catherine, *Construction des identités en situation migratoires : territoire des hommes, territoires des femmes*, Autrepart num.14, 2000.

Christian Santoir. Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse. Le cas des peuls de la haute vallée du Sénégal. Cahier des Sciences humaines 26 (4). 1990. ORSTOM (IRD). P.553-576.

Sayad Abdelmalek, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Collection Liber, Seuil, 1999

Sow Salamatou, *Les noms sociaux en fulfulde*, Cahiers d'études africaines num.163-164, Entre les langues : identités, politiques et «ethnies», 2001.

Sy Yaya, *Les associations villageoises Soninké en France (AVSF)*, Université Paris V, 1997.

Tasca C., Pelletier J., Barraux B., *Commission sur le Co-développement*, Rapport d'information num.417, Senat, 25 juillet 2007.

Thauvin Elise, *Les organisations de solidarités internationales issues des migrations (OSIM) en région Centre*, CENTRAIDER, 2004.

Todd Emmanuel, *Le destin des immigrés, Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, édition du Seuil, 1994.

Wolton Dominique, *Francophonie et migrations internationales*, CRSF, janvier 2008.

Les immigrés en France, 2005.

Articles de presse :

Ait Ouarabi Mokrane, El Watan, *Le Maghreb, le bouclier de l'Europe*, 5 avril 2005.

Alternatives Economiques n°263 bis, F. Seuret, novembre 2007, p.12. Brice Hortefeux (Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement), discours du 8 juillet 2007 lors des journées de la Coopération internationale et du Développement.

Bensaad Ali, Le Monde, *Le Maghreb pris entre deux feux*, 29 octobre 2005.

Bensaad Ali, El Watan, *Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge*, 29 octobre 2005.

Bulletin de liaison du collectif régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale num.19, avril 2008.

Bulletin de liaison du collectif régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale num.18, novembre 2007.

Centre de développement, *Les migrations peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté dans le monde, Migration et pays en développement*, OCDE, 2007.

Chesnet P. Dossier : *Immigration en France, Sans papiers...et sans droits*, FDM 229, mars 2008.

Dambrin Samuel, Indicateurs de l'économie du Centre num.28, *L'immigration au cours du siècle*, avril 2000.

Daniel Pierre, Volontaires num.45, *D'un fleuve à l'autre*, AFVP.

FDM 229, *Dossier Les migrants, Passeurs d'idées entre ici et là-bas*, CCFD, mars 2008.

Déclaration commune de la République Islamique de Mauritanie et l'Union Européenne, Nouakchott, 28 juin 2007.

Djouadi Farouk, L'Expression, Dossier : *Lutte contre l'immigration clandestine, 3234 tentatives déjouées en 2005*, 24 juillet 2006.

Fattani Tahar, L'Expression, *Immigration clandestine africaine, 28 personnes retrouvées mortes*, 3 aout 2006.

Gautier Anthony, République du Centre, *Les mauritaniens ont été expulsés hier matin par la police*. 11 septembre 2007.

Humanité Dimanche, *Il mange de la boue*, 17 au 23 avril 2008.

INSEE Centre Info num. 124, juin 2004.

La République du Centre, *Une soixantaine de mauritaniens occupent une friche industrielle*, 10 septembre 2007.

Libération, *L'UE déclare la guerre aux migrants et aux réfugiés*, 12 octobre 2005.

Patrick Chesnet, Le magazine du CCFD, *Dossier : Immigration en France, Sans Papiers...et sans droits*, mars 2008.

Manifeste de Rabat, *Conférence gouvernementale euro-africaine sur les migrations, les droits fondamentaux et la liberté de circulation*, juillet 2006.

M'Hammedi Bouzina, El Watan, *Conférence internationale sur la migration, Le défi du nouveau millénaire*, 19 mars 2006.

Piro Patrick, FDM, Dossier : *Mauritanie, La fin de dix neuf ans d'exil*, CCFD, avril 2008.

Renaud Ph., République du Centre, *Un proche de F. Montillot réclame l'expulsion des mauritaniens*, 16 mai 2007.

Renaud Ph., La République du Centre, *Le juge ordonne l'expulsion des sans papiers mauritaniens*, 13 avril 2007.

Seon Sandrine, République du Centre, *Le mouvement des sans papiers mauritaniens continue a Orléans*, 4 aout 2007.

Smail Hakima, L'Expression, *300.000 subsahariens en Algérie*, 30 janvier 2008.

Vanhaeverbeke Virginie, Les échos du Cota num. 110, *Le codéveloppement, un concept qui se cherche encore*, mars 2006.

Zine Cherfaoui, El Watan, *Tamanrasset devient une destination prisée par les migrants clandestins, L'Algérie, le nouvel eldorado de l'Afrique*, 20 avril 2006.

Zine Cherfaoui, El Watan, *Le nouveau chemin de croix des clandestins subsahariens*, 19 mars 2006.

Articles Internet :

- *L'intégration des immigrés dans la société doit être une priorité, selon un rapport publié par l'OCDE, A profile of immigrant populations in the 21st century*, <http://www.oecd.org>
- www.Soninkara.org
- www.regioncentre.fr
- www.gorgol.org
- www.centraider.org
- www.france-mauritanie.mr

Annexe 1 : Tableau de synthèse des entretiens au Gorgol et en Région Centre :

Communes		Toulel	Monguel	Djadji-bine	Wali	Sagne	Dao	Ganki	Leixeiba	Toko-madji	Kaédi	M'bout	Néré-Wallo	Diewol	Toufoun dé Civé	Indices de proportions
Critères																
Nombre frères de ressortissants a l'étranger / Nombre de ressortissants		9/9	16/13	7/13	17/10	9/3	44/14	9/6	5/9	3/6	1/4	3/4	9/7	6/2	1/2	139/102 1,36
Pays d'immigration ou de transit africains / pays d'immigration ou de transit non africains		3/14	12/18	17/32	10/20	4/8	35/41	9/12	12/25	11/20	8/12	4/7	4/13	3/9	5/8	137/239 0,57
Régions françaises d'immigration	Ile de France	3/14	5/8	10/15	11/28	1/4			4/10	5/17			2/9	3/6	0/4	44/128 0,34
	Normandie	4/14	0/8		7/28	2/4	4/8		2/10	4/17		1/2		2/6	1/4	27/128 0,21
	PACA	5/14	0/8	2/15	4/28	1/4	4/8			1/17					0/4	17/128 0,13
	Centre	1/14	3/8		4/28				1/10	5/17	3/3		4/9		3/4	24/128 0,18
	Inconnue	0/8	0/8										2/9			2/128 0,01
Âge des migrants	-20 ans	1/9	1/13		5/10		6/14	1/5	1/7		1/5		2/6	1/4	2/4	21/92 0,22
	20-25 ans	5/9	5/13		1/10		4/14	3/5	2/7	1/5	1/5	1/4		1/4	2/4	26/92 0,28
	+25 ans	3/9	7/13	4/4	4/10	2/2	4/14	1/5	4/7	4/5	3/5	3/4	4/6	2/4	0/4	45/92 0,48
Année d'émigration	Avant 1960	2/10	1/13		1/10										0/4	4/108 0,03
	Entre 1960 et 1980	4/10	3/13	10/15	3/10	2/3	8/14	2/6	1/9	2/8			1/7	2/5	2/4	40/108 0,37
	Entre 1980 et 2000	2/10	5/13	4/15	6/10	1/3	5/14	3/6	6/9	3/8		2/4	3/7	3/5	2/4	45/108 0,41
	Après 2000	2/10	4/13	1/15			1/14	1/6	2/9	3/8		2/4	3/7		0/4	19/108 0,17
Raisons exprimées d'émigrer	Répression armée	2/8				1/11			1/4	4/10	1/6		3/6	1/7	1/1	14/74 0,18

	Les responsabilités familiales ⁷⁵	3/8	6/8			8/11	9/9	2/3		5/10	3/6		2/6	5/7		43/74 0,58
	Etudes	1/8	2/8			1/11			3/4			1/1		1/7		9/74 0,12
	sécheresse					1/11		1/3								2/74 0,02
	Vivre autrement ⁷⁶	2/8								1/10	2/6		1/6			6/74 0,08
Temps migration en	-10 ans	2/8	3/6	3/14	3/9	1/2			2/8	3/7	1/4	2/4	3/6		1/4	24/87 0,27
	Entre 10 et 20 ans	3/8	1/6	3/14	2/9		4/8	1/5	5/8	2/7	1/4	2/4	2/6	1/2	0/4	27/87 0,31
	+20 ans	3/8	2/6	8/14	4/9	1/2	4/8	4/5	1/8	2/7	2/4		1/6	1/2	3/4	36/87 0,41
Raisons revenir de	Visites				2/9		2/9	2/2	4/5			1/3	2/2			13/38 0,34
	Retraites				2/9		3/9		1/5							6/38 0,15
	Expulsions				4/9											4/38 0,10
	Responsabilité familiale ⁷⁷	1/7			1/9							2/3		1/1		5/38 0,13
	Mal être	4/7					4/9									8/38 0,21
Emigration	souhaitée mais conditionnée		8/13	1/4	3/10	1/3	5/14			1/4					0/4	19/52 0,36
	non souhaitée		1/13	2/4	4/10	1/3	6/14	2/5							2/3	18/52 0,34
	assurée		4/13	1/4	3/10	1/3	3/14	3/5		3/4	4/4	4/4	3/3	3/3	1/3	33/52 0,63
Fréquence des allers-retours	-3 ans	7/9	4/9	8/9	5/9	2/3	5/14	3/6	5/9	4/14	2/4	1/3	2/7	3/4	1/3	53/103 0,51
	+3 ans ou jamais	2/9	5/9	1/9	4/9	1/3	9/14	3/6	4/9	10/14	2/4	2/3	5/7	1/4	2/3	50/103 0,48
Activité du père	Pêcheur-Eleveur-agriculteur	4/5	14/17	3/4	10/13		20/22		1/10	3/5	1/4	1/4	2/5	2/2		61/92 0,66

⁷⁵ Le mariage, procurer des ressources à la famille...

⁷⁶ Avoir des conditions de vie semblables aux occidentaux (être libre de circuler et de s'exprimer, posséder un frigo...).

⁷⁷ Le mariage, s'occuper de la famille lorsque les aînés ne peuvent plus le faire...

	Manœuvre		1/17				1/22		1/10		2/4		1/5			6/92 0,06
	Armée ⁷⁸	1/5			1/13				1/10	2/5		1/4				6/92 0,06
	Enseignant ⁷⁹			1/4			1/22		1/10			1/4				4/92 0,04
	cadre				1/13						1/4		1/5			3/92 0,03
	Commerçant ⁸⁰				1/13	1/1			2/10			1/4				5/92 0,05
Migration du père	Oui	2/7	0/7	3/11	6/9	1/2	9/14		3/7	4/7	0/4	1/4	1/5			30/77 0,38
	non	5/7	7/7	8/11	3/9	1/2	5/14		4/7	3/7	4/4	3/4	4/5			47/77 0,61
Financement au départ	Seul	1/3	1/7	3/15	5/10		4/14	2/6	5/8	4/4	3/5	1/4	3/4	1/4	2/4	35/89 0,39
	Parents	1/3	5/7	7/15	5/10	1/1	10/14	4/6			1/5	1/4	1/4	2/4	2/4	40/89 0,44
	Ami ou correspondant	1/3		5/15							1/5			1/4	0/4	8/89 0,08
	Etat		1/7						3/8			2/4				6/89 0,06
Situation familiale	Marié						2/14			1/8	1/4	2/4			0/3	6/76 0,07
	Marié et enfants à charge	3/5	1/5		6/9		3/14	2/6	1/9	3/8	2/4	1/4	4/5		0/3	26/76 0,34
	Célibataire	2/5	4/5		3/9	1/1	9/14	4/6	8/9	4/8	1/4	1/4	1/5	3/3	3/3	44/76 0,57
Niveau scolaire	Universitaire	2/6	2/13	1/14	1/10		1/14		6/8	1/7	1/4	3/4		2/4	0/2	20/98 0,20
	Lycée		1/13	2/14			1/14	2/5	2/8	1/7	2/4	1/4	1/5	1/4	0/2	14/98 0,14
	Collège	1/6	1/13	1/14						1/7	1/4		2/5		0/2	7/98 0,07
	Primaire		1/13	2/14	4/10		4/14	3/5		2/7			1/5	1/4	1/2	19/98 0,19

⁷⁸ Policier ou militaire.

⁷⁹ En école coranique ou francophone.

⁸⁰ Dont les commerçants ambulants.

	Ecole coranique		7/13	2/14			4/14							0/2	13/98 0,13	
	Jamais scolarisé	3/6	1/13	6/14	5/10	2/2	4/14			2/7			1/5	1/2	25/98 0,25	
Activité avant l'émigration	Agriculture	3/3		1/4						1/9	1/5				6/22 0,27	
	Manœuvre, technicien ⁸¹			1/4					1/1	3/9	1/5				6/22 0,27	
	Commerçant			1/4											1/22 0,04	
	Armée ⁸²									3/9	1/5				4/22 0,18	
	enseignant ⁸³										1/5				1/22 0,04	
	Etudes ⁸⁴										1/5				1/22 0,04	
Activité en pays d'accueil	Cadre	1/9			1/9							2/3		1/7	1/4	6/89 0,06
	Technicien									2/15	1/6			1/7	2/4	6/89 0,06
	Manœuvre	8/9	2/6		7/9	2/2	5/12	2/4	1/4	8/15	5/6		5/8		1/4	46/89 0,51
	Sans emploi												1/8		0/4	1/89 0,01
	Commerçant ⁸⁵		2/6				7/12	2/4		2/15		1/3				14/89 0,15
	Etudes		2/6						3/4	1/15						6/89 0,06
	Inconnue				1/9					2/15			2/8	5/7		10/89 0,11
Les consommations des transferts d'argent	Absence d'aide ou aides irrégulières et montants très réduits	2/8	0/8	287/600	41/125	0/5	0/200	0/100	2/9	3/13	0/6	2/4		0/3	337/1092 0,30	

⁸¹ Majoritairement dans une entreprise d'Etat (SONADER...).

⁸² Policier ou militaire.

⁸³ En école coranique ou francophone.

⁸⁴ Dont les formations.

⁸⁵ Dont les commerçants ambulants.

	Pour les besoins de bases ⁸⁶	4/8	4/8	287/600	41/125	1/5	85/200	85/100	6/9	5/13	0/6	0/4	1/6	1/5	1/3	521/1092 0,47
	Pour des travaux au foyer ⁸⁷	2/8	3/8	12/600	41/125	3/5	95/200	10/100	1/9	1/13	3/6	1/4	3/6	3/5	2/3	180/1092 0,16
	Pour des investissements ⁸⁸	0/8	1/8	2/600	14/125	1/5	20/200	5/100	0/9	4/13	3/6	1/4	2/6	1/5	0/3	54/1092 0,04
Charge familiale	-10 personnes	0/4						2/6	2/9	3/8	3/4		0/7	0/2		10/40 0,25
	+10 personnes	4/4						4/6	7/9	5/8	1/4		7/7	2/2		30/40 0,75
Présence de ressortissants en pays d'accueil	Oui	5/6	5/5	11/11	3/6		12/14	6/13	9/9	10/11			4/4	7/7	?	72/86 0,83
	non	1/6			3/6		2/14	7/13		1/11					?	14/86 0,16
Nombre d'organisation de ressortissants en pays d'accueils		6	19	2	7	6	16	6	14	4	10	2	9	12	3	116
Nombre des réalisations des organisations de ressortissants pour les ressortissants		1	1	1	1	0	1	3	3	3	3	1	2	1	1	22
Nombre des réalisations financées par les ressortissants à la commune d'origine		16	6	9	14	22	6	15	9	16	7	0	5	17	2	144
Nombre d'infrastructures ⁸⁹ réalisées par les ressortissants / Nombre d'infrastructures existantes dans la commune d'origine		8/42	2/15	4/17	5/107	4/17	3/20	7/32	9/121	7/43	2/824	1/55	1/27	14/75	0/28	67/1423 0,04
Nombre d'arguments faisant un bilan positif / nombre d'arguments faisant un bilan négatif de l'émigration	Arguments positifs	4/10			3/4	1/5		2/6		3/4	3/8		1/2		0/1	17/42 0,40
	Arguments négatifs	6/10			1/4	4/5		4/6	1/1	1/4	5/8	1/1	1/2		1/1	25/42 0,60

⁸⁶ Alimentation, soins, habits, transports.

⁸⁷ Clôture ou mur d'enceinte du foyer familial, puits, construction ou rénovations du foyer familial, équipements du foyer (frigo, télévision, climatiseurs, ventilateurs...).

⁸⁸ Activités génératrices de ressources et d'emplois (boutique, voiture-taxi, spéculation immobilière ou foncière, achat de bétail, réfrigérateur pour vendre de la glace, des boissons fraîches...).

⁸⁹ Equipements générateurs d'améliorations sociales, sanitaires et éducatives (écoles, collèges, lycées, centres de santé, puits).

Annexe 2 : Les flux migratoires en France : quelques dates clés.

2 avril 1917 : décret instituant pour la première fois une carte de séjour pour les étrangers de plus de 15 ans résidant en France.

Entre 1917 et 1939 : développement sans précédent de l'immigration qui devient plus variée (Polonais, Tchécoslovaques) et apparition d'une immigration politique (Russes, Arméniens, Allemands, Italiens, Espagnols).

1924 : première définition juridique de l'immigré donnée par la Convention internationale de Rome en 1924 : « *Est considéré comme immigrant tout étranger qui arrive dans un pays pour y chercher du travail et dans l'intention exprimée ou présumée de s'y établir de façon permanente ; est considéré comme simple travailleur tout étranger qui arrive dans le seul but de s'y établir temporairement* ».

1931 : La France est touchée à son tour par la crise économique internationale, des dispositions sont prises pour ralentir l'entrée des travailleurs étrangers.

2 novembre 1945 : vote de l'ordonnance sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Création de l'ONI (Office National d'Immigration) qui donne à l'État le monopole de l'introduction de la main-d'œuvre étrangère dans le pays.

De 1956 à 1972 : accélération de l'immigration avec la décolonisation et l'entrée en vigueur du traité de Rome (1958) instaurant le principe de libre circulation des hommes au sein de l'Union européenne.

1974 : la crise économique s'accompagne d'un réexamen fondamental des politiques migratoires et de la mise en place d'une politique de contrôle des flux migratoires.

19 décembre 1989 : création du Haut Conseil à l'intégration par décret n° 89-912.

7 mars 1993 : publication au JO n° 56 du décret 93-290 du 5 mars 1993 instituant un Conseil national pour l'intégration des populations immigrées.

16 mars 1998 : loi n° 98-170 relative à la nationalité donnant la possibilité aux enfants nés en France de parents étrangers de demander la nationalité française dès l'âge de 13 ans avec l'autorisation de leurs parents, et dès 16 ans sans cette autorisation.

18 janvier 1999 : création des commissions départementales d'accès à la citoyenneté (CODAC) par circulaire du ministre de l'Intérieur pour identifier les cas de discrimination dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'accès aux services publics et des loisirs et formuler des propositions de nature à favoriser l'intégration des jeunes issus de l'immigration.

Novembre 2002 : le Commissariat général du plan publie un rapport « Immigration, marché du travail, intégration » dans lequel il relance le débat sur la réouverture de l'immigration de travail.

15 avril 2003 : adoption en Conseil des ministres d'un projet de loi modifiant le droit d'asile : l'OFPRA devient à compter du 1er juillet 2004, le guichet unique de traitement de toutes les demandes d'asile.

30 avril 2003 : adoption en Conseil des ministres d'un projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France.

Source : La Documentation française, 2004.

Annexe 3 : Planning de l'étude.

Du 14 avril au 18 mai 2008 : Travail bibliographique et méthodologique à Montreuil.

Du 19 mai au 24 mai : Travail bibliographique et méthodologique à Nouakchott et Kaédi

Du 25 mai au 31 mai : Entretiens à Djéol, Tokomadji et Sagné.

Du 1^{er} juin au 9 juin : Saisies des entretiens à Kaédi et préparatifs de la prochaine mission.

Du 10 juin au 14 juin : Entretiens à Kaédi.

Du 14 juin au 17 juin : Saisies des entretiens à Kaédi et préparatifs de la prochaine mission.

Du 18 juin au 21 juin : Entretiens à Toufoundé Civé.

Du 22 juin au 24 juin : Entretiens à Néré Walo.

Du 25 juin au 27 juin : Saisies des entretiens à Kaédi et préparatifs de la prochaine mission.

Du 28 juin au 4 juillet : Entretiens à Toulel, Wali, Dao.

Du 5 juillet au 13 juillet : Saisies des entretiens à Kaédi et préparatifs de la prochaine mission.

Du 14 juillet au 20 juillet : Entretiens à Monguel, M'bout, Ndjadjibine.

Du 21 juillet au 22 juillet : Saisies des entretiens à Kaédi et préparatifs de la prochaine mission.

Du 23 juillet au 25 juillet : Entretiens à Leixceiba et Ganki.

Du 26 juillet au 28 juillet : Retour à Nouakchott et préparatifs de départs en France.

Du 29 juillet au 17 août : Repos et Préparation du bilan de l'étude au Gorgol.

18 août : Bilan de l'étude au Gorgol présenté devant messieurs Ba, Camara, Diallo, Le Masson et Sylla.

19 août : Travail méthodologique pour l'étude en Région Centre.

20 août : Installation à Orléans.

Du 21 août au 12 septembre : Entretiens et saisies des entretiens en Région Centre.

25 septembre : Restitution finale de l'étude devant les partenaires (Coopération internationale de la région Centre, le GRDR, CENTRAIDER) et des ressortissants.

9 octobre : Dépôt du rapport final.

Annexe 4 : Liste des OSIM en Région Centre :

Afrique Espoir Regroupement	Afrique de l'Ouest
Association des laotiens du Cher	Laos
Association Franco-africaine du Cher	Afrique de l'Ouest
Songre y soma	Burkina Faso
Amicale des Togolais de Châteauroux	Togo
Asso Franco-Africaine d'actions solidaires et d'entraide	Afrique de l'ouest et centrale
Association des vietnamiens de Châteauroux	Vietnam
Les Amis du Dispensaire de Békamman	Tchad
Amicale des Laotiens de Touraine	Laos
Association d'aide aux Burundais	Burundais
Communauté Congolaise de Tours	Congo
La Banguissoise	Centrafrique
La Saharienne	Niger/Tchad/Soudan
Les Toubous du Sahara	Niger/Tchad/Soudan
Ressortissants Congolais en Touraine	Congo
Association des femmes d'Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest
Entraide des femmes africaines de Blois	Afrique de l'Ouest
Transfert Technologique Congo	Congo
Action France Développement Zaire	République Démocratique du Congo
Action Humanitaire Sourire France Afrique	République Démocratique du Congo
ADESCA	Bénin
AESCO	
Association BeninFinance	Bénin
Association des Centrafricains	Centrafrique
Association des femmes de Foutajalong	Afrique de l'Ouest
Association des hommes de Foutajalong	Afrique de l'Ouest
Association des natifs de Goumera en France	Mali
Association des ressortissants de Guéyo	Mali
Association pour le développement de la culture Peule	Sénégal
Association Sinthiane Bedinki	Mauritanie
Association Village Badalal	Mauritanie
Association village Boghel Fadoua	Mauritanie
Associations des originaires et amis de Madagascar	Madagascar
FAGELCO Fédération des agriculteurs et éleveurs du Congo Ouest	Congo
Groupe de Réflexion, d'action et de proposition	Centrafrique
Natifs du Village de Diounounque	Sénégal
UFACFES	Centrafrique

Annexe 5 : Associations de Ressortissants du Gorgol en France : 23 associations

Siège en région Centre : 8 associations

Association : **ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DU GORGOL EN REGION CENTRE (A.R.G.R.C).**

Objet : promotion de la région du Gorgol (Mauritanie) et coopération avec la région centre (France). *Siège social* : 17, rue Clovisvincent, 45000 Orléans. *Courriel* : umarkonte@yahoo.fr. *Date de la déclaration* : 29 novembre 2007.

50° de ressortissants membres de l'ARGRC.

Cotisations : 50 euros / an et/ département. Le montant n'est pas élevé car l'ARGRC ne veut pas surcharger les ressortissants de cotisations (les transferts familiaux, les cotisations aux caisses et Associations de Ressortissants étant déjà pesantes pour l'économie de l'émigré).

Actions : Accueil des maires et parlementaires du Gorgol lors de leur venue en 2008.

Initiatives : Journées « portes ouvertes » pour faire découvrir les initiatives de l'ARGRC et le Gorgol aux ressortissants et au public.

Soutenir les initiatives des AR du Gorgol auprès des collectivités territoriales régionales.

Fédérer les ressortissants et les impliquer pour le développement du Gorgol. Fédérer les AR du Gorgol (AR villageoises des communes de Kaédi, Maghama, Tokomadji, Néré Walo, Leixeiba, Toulel, Toufoundé Civé, M'Bout, Ganki).

Difficultés : Les ressortissants du Gorgol ne se connaissent pas tous et ne savaient donc pas tous que l'ARGRC naissait. « On découvre des ressortissants tous jours ». De plus ils se méfient des associations créées par des liens avec des instances et personnalités politiques.

Association : **ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE LA COMMUNE DE NÉRÉ WALO EN EUROPE.**

Objet : réaliser dans la mesure de ses moyens des projets de développement socio-économiques et culturels de la commune. Développer la solidarité et la conscience communautaire entre les ressortissants de la commune vivant en Europe en général, en particulier en France et en Mauritanie. Développer des relations de partenariats avec les entreprises, les communes et les associations en Europe, en Mauritanie et ailleurs. Défendre les intérêts matériels et moraux des membres de l'association : l'appui à l'insertion dans les pays d'accueil en France et Europe, ainsi que l'appui à la réinsertion dans le pays d'origine (Mauritanie). A cet effet, une commission sera chargée de sensibiliser les personnes originaires de Néré Walo et issu de l'immigration de façon générale ; en particulier les primo arrivants sur les décalages existants entre les valeurs du pays de départ et celui du pays d'accueil. Autrement dit, il s'agira d'accompagner les populations pour leur permettre d'accéder à une citoyenneté pleine et entière aussi bien dans les pays qu'en France et en Europe. *Siège social* : 6, allée Adélaïde de Savoie, 45100 Orléans. *Date de la déclaration* : 23 juin 2008.

Association : **ASSOCIATION WALTUNDE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SANITAIRE DE SYLLA RINDIAW (A.W.D.A.S.S.R.).**

Objet : aide au développement sur les secteurs agricoles, la santé et l'élevage à Sylla Rindiaw (commune de Néré Wallo). *Siège social* : 19, allée Camille-Flammarion, 45100 Orléans. *Courriel* : amadou-athie@wanadoo.fr. *Date de la déclaration* : 11 septembre 2006.

Association : **ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE SINTHIOU BOUMACK.**

Objet : se fixer comme objectif le développement éducatif, culturel, social et économique des villages de Sinthiou Boumack (commune de Néré Wallo), composés de Sinthiou Rewo, Sinthiou Worgo et Gongane. *Siège social* : Maison des Associations, 46ter, rue Sainte-Catherine, 45000 Orléans. *Date de la déclaration* : 9 avril 2008.

Association : **THIAGAL-THIANGOL (AU BORD DU FLEUVE).**

Objet : coopération entre l'association et les habitants de Garly (commune de Toufounde Cive), organisés en coopérative, dans la région de Gorgol en Mauritanie, Afrique de l'Ouest. *Siège social* : mairie, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin.

Mr Jean Moreau 10 rue des muids 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin, *Date de la déclaration* : 15 octobre 1999.

Association : **SÉNO BOUSSOBÉ SOSABÉ.**

Présidente : Me Guéda Diaw.

Objet : renforcer les liens de solidarité entre ses membres présents en France, d'une part, et les ressortissants mauritaniens restés au pays, d'autre part, par des actions sociales ponctuelles et des réalisations concrètes pour le développement du village de Koundel (commune de Tokomadji). *Siège social* : 1, rue Parmentier, 45100 Orléans. *Date de la déclaration* : 21 novembre 2003.

Association : **ASSOCIATION ORLEANAISE POUR L'ENSEIGNEMENT DU POULAR (FULFOULDE) ET LA RENNAISSANCE CULTURELLE PEULH.**

5 rue Georges-Guynemer 45140 St Jean de la Ruelle.

Association : **ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INTEGRATION (ADI).**

Président : Kane Alhousseinou. Kébé Abdoulay Alfa.

Siège social : 11, rue Gabriel-Faure, 45000 Orléans. *Transféré ; nouvelle adresse* : 7, rue François-Couperin, 45000 Orléans. *Date de la déclaration* : 4 avril 2006

Sièges dans le reste de la France : 15 associations

Association : **GROUPE MAURITANIE-RETOUR (G.M.R.)**

Siège social : 36, rue Poulet, 75018 Paris. *Transféré ; nouvelle adresse* : 17, rue de l'Avre, 75015 Paris.
Date de la déclaration : 14 avril 2003.

Association : **RESEAU DES ASSOCIATIONS MAURITANIENNES EN EUROPE (RAME)**.

Objet : fédérer et coordonner les efforts de tous les acteurs impliqués dans le développement de la Mauritanie ; assurer la représentation des associations mauritaniennes ; alimenter le débat sur le développement dans le cadre des relations Nord-Sud ; servir d'appui aux associations mauritaniennes ici et là-bas pour la réalisation de leurs projets. *Siège social* : A.A.A.F.A., 2, rue André-Messager, B.P. 5, 75860 Paris Cedex 18. *Date de la déclaration* : 22 décembre 2004.

Association : **ASSOCIATION DES MAURITANIENS DU GORGOL RESIDANT EN FRANCE, (AMGRF)**.

Objet : initier et piloter des projets de développement dans la région du Gorgol en Mauritanie ; soutenir les associations villageoises (15 associations de ressortissants membres de ce réseau. 1500 adhérents); échanges d'expériences entre les associations, mobilisation des ressources humaines et financières à l'échelle régionale; développer les échanges en France et en Mauritanie entre les jeunes d'ici et de là bas. 1^{ère} action : accueil de la délégation AMPG. *Siège social* : 560, avenue de l'Europe, 77550 Moissy-Cramayel. *Courriel* : mohamedou.ba@free.fr. *Date de la déclaration* : 14 janvier 2008.

Association : **ASSOCIATION GUIDIMAKA/GORGOL EN FRANCE (A2GF)**.

Objet : promotions sociales, culturelles et économiques. *Siège social* : 19-21, rue de Chartres, 75018 Paris.
Date de la déclaration : 27 octobre 1999.

Association : **ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT DE MAGHAMA (A.D.D.M.) « SAFORI-NAFOKI ».**

Objet : regrouper les ressortissants de tous les villages du département de Maghama en France en vue de les amener à entreprendre des actions de développement dans leur terroir d'origine. *Siège social* : 3, rue Legouvé, 75010 Paris. *Date de la déclaration* : 12 août 2003.

Association : **ASSOCIATION DES FEMMES DE KOUNDEL.**

Objet : soutenir les femmes des villages dans la mise en place de projets à caractère sanitaire et social ; pour pallier les carences alimentaires et mener des actions de prévention au niveau de la santé ; pour soutenir des projets qui viseront à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants au niveau social. Les hommes sont constitués en association, cotisent régulièrement mais ne réalisent pas d'action concrète, à part de l'argent envoyé pour la mosquée, et ne sont pas sensibles à la demande des femmes sur la problématique de la santé. C'est pourquoi les femmes ont constitué leur propre association.

Koundel (commune de Tokomadji) : 3 villages dont 2 au Sénégal (se sont les mêmes familles).

Siège social : 23, rue du Champ-Gaillard, appartement 91, 78300 Poissy. *Date de la déclaration* : 16 mars 2006.

Association : **ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE TOULEL A MARSEILLE (ARTM).**

Objet : promouvoir les relations entre la France et les différentes communautés de Toulel, soutenir le processus d'intégration en France des ressortissants de Toulel ainsi que les projets de développement intégrés qu'ils pourraient porter à destination de leur commune d'origine, développer par tous ces moyens appropriés, l'esprit d'ouverture et les valeurs communes propres à tous ces hommes. *Siège social* : 74, rue Félix Pyat, BP 736, 13003 Marseille. *Date de la déclaration* : 15 mai 2007.

Association : **ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE TOULEL EN EUROPE (A.R.T.E.).**

Objet : promouvoir des relations entre la France et les différentes communautés de Toulel ; soutenir le processus d'intégration des ressortissants de Toulel ainsi que les projets de développement intégrés à destination de leur commune d'origine. *Siège social* : 28, boulevard Victor-Hugo, 92110 Clichy. *Date de la déclaration* : 21 juin 2002.

Association : **ASSOCIATION BIBBE YUMMA AUX RESSORTISSANTS DE WALY EN FRANCE (A.B.Y.R.W.F.).**

Objet : collaborer avec toutes personnes physiques ou morales nationales ou étrangères dans toutes actions visant à l'amélioration, sous tous ses aspects, des conditions de vie des Waliens dans la communauté française ; apporter toutes aides utiles à tous ressortissants waliens en difficulté. *Siège social* : 19, quai de Stalingrad, 1^{er} étage, n° 2, 92100 Boulogne-Billancourt. *Date de la déclaration* : 10 juin 2002.

Association : **ASSOCIATION MEEFABANDE (L'ENTRAIDE) DE COUMBAN-DAO EN FRANCE (A.M.C.F.).**

Nouvel objet : à but non lucratif, apolitique, non confessionnelle et sans discrimination raciale, l'association Meefabande a pour objectif de promouvoir le développement socio-économique de la localité de Coumban-Dao dans les domaines suivants : le social, le sanitaire, l'éducatif, l'économique et le sportif. *Siège social* : 20, rue de Lisbonne, 75008 Paris. *Date de la déclaration* : 1^{er} décembre 1999.

Association : **ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE LOUGUERE EN FRANCE.**

Commune de Sagne.
Siège social : immeuble Savoie, appartement 33, 27460 Le Manoir. *Transféré ; nouvelle adresse* : mairie, 10, rue de l'Eglise, 27590 Pîtres. *Date de la déclaration* : 11 février 1997.

Association : **GORY TAMBO.**

Objet : assurer une entraide mutuelle entre les ressortissants de Gory (Commune de Djeol) sur le plan social (meilleure intégration en France, en Belgique et dans le reste de l'Europe) ; promouvoir un développement culturel (alphabétisation, défense et entretien de la langue soninké) ; apporter son soutien aux habitants de Gory en Mauritanie sur le plan social, culturel ; amélioration de la santé, de l'hygiène, de l'éducation et du sport. *Siège social* : 4, square Honoré-Daumier, 78190 Trappes. *Date de la déclaration* : 22 juin 2004.

Association : **ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT DE WOLOUM-NERE (MAURITANIE) (A.P.D.W.).**

Objet : améliorer les conditions de vie des habitants du village de Woloum-Nere (commune de Néré Wallo) et ses environs ; collaborer avec toutes les collectivités locales en France ; susciter des initiatives à finalité sociale ; créer des activités culturelles, éducatives, sportives et de loisirs ; promouvoir l'éducation à travers un partenariat multilatéral en France et en Mauritanie. *Siège social* : 242, boulevard de la Villette, 75019 Paris. *Date de la déclaration* : 10 avril 2002.

Association : **UNION DES TRAVAILLEURS MAURITANIENS (U.D.T.M.).**

Objet : aide aux familles en Mauritanie, notamment par la construction d'une maternité et l'aide à l'agriculture (irrigation et forage de puits). *Siège social* : 74, rue Félix-Pyat, 13003 Marseille. *Date de la déclaration* : 15 février 1999.

ORGANISATION DES TRAVAILLEURS MAURITANIENS EN FRANCE (O.T.M.F.).

Objet : regrouper l'ensemble des travailleurs mauritaniens en France et dans les autres pays de l'Union européenne pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux. *Siège social* : 3, rue Marc-Séguin, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 22 octobre 1998.

Annexe 6 : Organismes français en Région Centre du codéveloppement au Gorgol

Noms	Contacts	Nombre de membres	Actions	Pays d'intervention
Association de Soutien aux Déportés Mauritiens (ASDM)	Denis PETITJEAN 12 allée Camille Flammarion 45100 ORLEANS		Défense des droits de l'Homme L'Association lutte pour l'obtention de papiers pour les mauritaniens.	Mauritanie
Aventure et Liberté	Christophe WLODARCZYK 02 38 56 63 97 251, rue du clos champeaux 45650 Saint Jean le Blanc catrainette@aol.com	33	Aménagement de l'espace rural - Construction de puits - Création d'un jardin communautaire - Appui technique à la plantation de manguiers - Envoi de matériel éducatif (tables, tableaux noirs, fournitures..) sanitaire (médicaments, couvertures, fauteuils roulants, lits...) agricole (charrues, graines, tracteurs..) et tout-venant (vêtements, chaussures, jouets, motos, vélos..) : 8000 euros	Sénégal, Mauritanie, Gorgol-mauritanie (Boghel-Touel).
France Grand Maghreb (FGM)	Jean-Claude AUGER Maison pour Tous 37300 JOUE LES TOURS 02 36 70 00 96 as.france-grand-maghreb@laposte.net	100	Echange culturel et artistique Eau et assainissement Coopérative	Mauritanie

Frip'Art	<p>Yves GENDRAULT</p> <p>295, rue de la Croix Briffault 41100 VENDOME</p> <p>02 54 73 94 12 02 54 56 84 87</p> <p>06 07 50 70 30</p> <p>fripart41@wanadoo.fr</p>	50	<p>Formation aux métiers Economie solidaire Coopérative Commerce équitable Artisanat Appui à la commercialisation - achat de tissus confectionnés par les teinturières - retouches par les couturiers en fonction des commandes passées (draps, taies d'oreiller, nappes, rideaux, sacs, T-shirts...) - revente en France et partage des bénéfices - sensibilisation des acheteurs sur le travail effectué à Kaidi (films, expositions photo...)</p>	<p>Unions GATS Kaédi</p> <p>Djeinaba DIABY 6405398</p>
Graines de Sourire	<p>Astrid DUVILLARD</p> <p>45800 SAINT JEAN DE BRAYE</p> <p>06 17 92 64 17</p> <p>doudou186@laposte.net</p>	10	<p>animation, chantiers solidaires, prévention et éducation</p>	Gorgol-mauritanie
Horizon	<p>Dieudonné MIRYAN</p> <p>Hôtel de ville, rue du pont 36400 MONTGIVRAY</p>		<p>Politique de santé Echange culturel et artistique Agriculture Créer des liens étroits entre les trois communes de M'Baque(Mauritanie), Starogard(Pologne) et Montgivray et établir des projets sur les plans éducatif, culturel, sportif, médical et agricole.</p>	Pologne, Mauritanie

Les Blés du Désert	Martine CHARREAU 26, place du marché 41170 MONDOUBLEAU 02 54 89 89 79 contact@lbdd.org	60	Prévention et soins de santé primaires Infrastructure sanitaire Action médicale	Paraguay, Mauritanie, Gorgol-mauritanie
Santé aux Cinq Continents	Michel SEBBAN 30 bis, rue Jules Ferry 37301 JOUE LES TOURS 02 47 51 59 40 michelsebban@hotmail.com www.santecincontinents.com	60	Malnutrition Mobilisation des média et collecte sécurité alimentaire Médicament Droit et promotion de la femme Infrastructure sanitaire Equipement hospitalier -aide à la construction de dispensaires, -à la formation du personnel soignant, -à l'acquisition de médicaments et de matériel médical...	Cambodge, Mali, Sénégal, Mauritanie,
Solidarité Eau	Michel FRAIN 146, rue des Terrières 41100 VENDOME 02 54 77 61 21 solidarite- eau.vendome@wanadoo.fr perso.wanadoo.fr	20	Politique d'aide au développement Aménagement de l'espace rural	Mauritanie
ADAMIF	12 impasse A. Gault 45000 ORLEANS 02 38 53 82 16 asso.adamif@wanadoo.fr			

ASTI	14, rue Ste Anne - BP 5355 - 45053 ORLEANS Cedex 1 02.38.52.93.16 astiorleans@gmail.com			
Association Estacaide	45 Orléans estacaide@free.fr			
Le lycée Edouard Branly	29 av Prés John Kennedy 28100 DREUX 02 37 62 58 58			
Le collège Jean Renoir	Alain PAYEN alain.payen@ac-orleans-tours.fr ce.0180777x@ac-orleans-tours.fr 02 47 80 90 29 40 rue des Fileuses 18000 BOURGES 02 48 20 24 45	16	16 élèves en difficultés scolaires et sociales ont profité d'un enseignement appelé « éducation au développement » (Histoire, géographie, politique, Culture). Des actions de solidarités furent réalisées par les jeunes berruyers au bénéfice des élèves d'un Lycée de Kaédi grâce aux relais de Messieurs Ba, fonctionnaire à l'ambassade de Mauritanie en France, Bakary Koita, ressortissant du Gorgol en région Centre et Cyril Boutrou, chargé de mission pour la coopération décentralisée à Kaédi. Un voyage scolaire étant prévu en 2008 pour aider l'association locale de Kaédi IJGA à assainir le quartier de Gataga à Kaédi. Ce projet fut annulé faute aux troubles politiques de 2008.	Association des jeunes du Gattaga Président Bakary AMAR KOITA Tel : 6505020

La Saharienne	La Saharienne Issouf Elli Moussami La Saharienne 26 rue Paul Sabatier 37300 Joué les Tours 02 47 80 90 29 lasaharienne@aliceadsl.fr			Association pour la promotion du Tourisme Responsable (Protour) Kaédi Aliou Sidi BA Tel : 6457841 Protour_gorgol@yahoo.fr
Maurit'amis	Gilles Tatin Délégué Régional Ingénierie de Formation DRAF-SRFD Centre Cité administrative Bannier 45 000 Orléans Coligny 131 rue du Faubourg 02.38.77.40.30 (standard) 02.48.69.74.63 (ligne directe) 06.70.33.26.80 (portable) Email : gilles.tatin@educagri.fr			Ecole primaire de Tokomadji. DIAW Abdoulaye Maie de la commune de Tokomadji Tel 678 23 06 Diaw.abdoulaye@yahoo.fr
FRANCE MAURITANIE POUR LE DEVELOPPEMENT (FMD)	bâtiment B 93, 53, avenue Parmentier, 75011 Paris emesnier@hotmail.com		Sensibiliser les enfants des régions enclavées de Mauritanie à l'utilité de l'école ; permettre des échanges de savoirs entre la France et la Mauritanie ; aider les enfants et les écoliers, ainsi que les enseignants des adwabas (villages enclavés), entre autres dans les endroits reculés de la wilaya (région) du Gorgol, dans le sud de la Mauritanie, à travers des aides en matière de fournitures scolaires, ou toute autre aide pouvant améliorer les conditions de vie des personnes en question.	

CADA (A.D.A.A.) ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'A.T.E. (ASSOCIATION ACCUEIL TRAVAIL EMPLOI).	Siège social : 10, rue de Maeyer, 06300 Nice. jsalvini@netcourrier.com. Date de la déclaration : 24 avril 2008.		Aide à la domiciliation pour obtenir l'asile politique et une chambre en foyer des demandeurs d'asiles Proposer un soutien administratif, linguistique, matériel, scolaire, professionnel entre adhérents ; sont concernées les familles ayant été hébergées par l'association A.T.E, dans le cadre des structures du CADA-CPH.	
ETAPE	9, quai du Roi, 45000 Orléans. Date de la déclaration : 5 décembre 2001.		Aide aux procédures administratives auprès de la mairie d'Orléans pour l'obtention d'un logement familiale (3 chambres d'Hôtel).	
CNL	Siège social : amicale Villevaude-CNL, 47, rue Denis-Papin, 45400 Fleury-les-Aubrais. Date de la déclaration : 1er décembre 2003.		Aide au logement pour éviter les expulsions faute d'arriérés impayés Défendre les intérêts individuels et collectifs des résidents du quartier Villevaude et assister tout groupe de locataires du même bailleur de Fleury- les-Aubrais et d'Orléans ; offrir aux jeunes et aux adultes des activités culturelles et de loisirs, etc. ; l'amicale adhère à la Confédération nationale du logement (CNL).	
DRAF	Bettina BRUNET Gilles TATIN Isabelle GLOMOT 02 38 77 40 92 bettina.brunet@educagri.fr Gilles.tatin@educagri.fr Isabelle.glomot@educagri.fr			

LEGTA de Bourges	Laurent AUCHER 06 88 08 85 82 michel.rousseau37@wanadoo.fr			
Médiathèque de La Riche	Geneviève GANDY 02 47 76 60 81 Genevieve.gandy@ville-lariche.fr			
Conseil régional du Centre	Pascal MEYER 02 38 70 32 30 Pascal.meyer@regioncentre.fr			
CENTRAIDER	Stéphanie CHAPUIS Frédéric TRICOT 02 54 80 23 09 contact@centraider.org			
Lycée Sainte Marguerite de Tours	Groupe scolaire sainte marguerite – 86 avenue de grammont – bp 4132 – 37041 tours cedex 1 mbaleynaud@yahoo.fr Tel/fax 02 47 41 55 98 mobile 06 22 25 22 57			Lycée de Kaédi Proviseur Monsieur BA Mohamed Tel 673 74 35

Lycée Beaune la Rolande JEAN-PIERRE GENET Directeur Adjoint - EPLEFPA du Loiret Responsable du site de Beaune-la-Rolande	Jean -pierre.genet@educagri.fr] 33 6 86 76 20 32.			Lycée de M'bout Demba Bocar SOW, Professeur de Français responsable du jumelage Tel : 453 20 93
L'ensemble Philidor Ensemble PhilidOr 2ter rue des Ursulines - 37000 TOURS	Tél : 02.47.47.06.36 - Fax : 02.47.47.00.57 philidor@philidor.net - site : philidor.net			Alliance française de Kaédi + Goupe Musical Dialal leniol Moussa SARR TEL 650 25 52
Médiathèque de la Riche Geneviève Gandy Directrice Médiathèque de La Riche Place du Maréchal Leclerc - BP 102 37520 La Riche	tél. 02.47.76.60.81 (ligne directe) fax, 02.47.76.60.89 genevieve.gandy@ville-lariche.fr			Alliance franco Mauritanienne de Kaédi AFM/K Claire HONORE alliancekaedi@yahoo.fr]
CHR Orléans La Source Maladies Infectieuses et Tropicales	Thierry Prazuck Tel : 02.38.22.95.93 thierry.prazuck@chr-orleans.fr			Hôpital Régional du Gorgol Directeur Monsieur

Annexe 7 : Citations donnant des arguments pour un bilan de l'émigration :

-Arguments faisant un bilan positif de l'émigration :

« L'émigration est la seule solution pour que les familles puissent obtenir l'autosuffisance alimentaire et des biens d'équipement ».

Un ancien migrant est devenu responsable de l'association des jeunes à Ganki.

« L'émigration est la seule solution pour se nourrir tous les jours, avoir la sécurité alimentaire. »

« Le commerce est en pleine expansion à Kaédi. Une 30^e de commerçants tiennent ou louent leurs commerces (plusieurs commerces parfois) grâce aux revenus des émigrants qui ont un pouvoir d'achat plus important que les autres et une dizaine de commerçants grâce à leur propre migration ».

« Les transferts sont les principales ressources des kaédiens, preuves en sont les nombreux bureaux de transferts d'argent (une dizaine dont quatre Western Union, deux banques nationales et plusieurs boutiques qui faxent les montants) et les montants transférés depuis l'étranger ».

« Les ressortissants sont les nouveaux riches, les migrants qui rentrent ouvrir un commerce, des entrepreneurs ».

« L'émigration permet aux familles d'avoir un pouvoir d'achat plus important et ainsi de créer des richesses supplémentaires et parfois des activités génératrices de revenus ».

Un ressortissant de Koundel est devenu le maire de Tokomadji.

Un ancien diplomate ayant aussi vécu à l'étranger de longues années est devenu le 1^{er} adjoint au maire de la commune.

« Rester est un échec, le seul salut est l'émigration ».

Les responsabilités politiques (1 conseiller municipal sur 11 est un ancien migrant), les transferts d'argent favorables aux meilleures conditions de vies de la famille dont la réussite des enfants à l'école, la naturalisation française qui permet d'acquérir des allocations, un salaire, une retraite, des ressources à vie pour la famille en continuant les allers retours entre la France et le village.

« Les ressortissants ont tout réalisé, ni l'Etat, ni les ONG et leurs multiples enquêtes, n'ont réalisé quelque chose ».

« Les projets communautaires démontrent que nous avons des idées et que nous nous organisons ».

« L'émigration en France nous a permis de connaître la vie libre... ».

-Arguments faisant un bilan négatifs de l'émigration :

« Ce n'est jamais un plaisir de voir son fils et les forces jeunes du village partir ».

« Les ressortissants n'ont rien fait ici, ni investissements, ni bâtiments modernes, rien ! ».

« Les jeunes restes au foyer gaspillent l'argent envoyé. Ils ne connaissent plus sa valeur ni celle du travail. »

« Le travail des émigrés n'est pas reconnu par leur famille. »

« Les nouveaux migrants prennent plus de risques pour émigrer qu'avant. »

« Il y a moins de travail en France qu'avant. »

« Les contacts, les retours et les aides au village sont plus irréguliers et réduits qu'avant »

« Aucune aide des ressortissants pour la 100e d'associations locales du département qui, sans moyens, sont obligés de poursuivre des actions de mêmes natures depuis des années, et de petites envergures ».

« Les migrants sont catégorisés : maudits ou bénits, responsables ou pas, attachés à leurs parents ou pas, selon qu'ils arrivent à envoyer de l'argent à la famille et qu'ils respectent les coutumes quand ils rentrent pendant leurs congés ».

« Les nouveaux riches ne participent pas (quelques rares exceptions : Concorde...) au développement communautaire, mais uniquement à l'amélioration de leur condition de vie familiale ».

« Certains migrants de retour possèdent 60 à 80 % des terrains à Kaédi. Le commissariat de Police, la Mairie...leur appartiennent. »

« Les spéculations immobilières contribuent à élever le prix des logements à Kaédi ».

« Les familles sont plus dépendantes des ressources envoyés par le ressortissant et ne produisent plus autant que par le passé. Si avant nous étions dépendant du climat, aujourd'hui nous sommes dépendant des techniques agricoles et donc des ressources extérieures ».

« Les transferts sont consommés dans des caisses traditionnelles alors qu'il serait plus judicieux d'investir correctement pour la survie familiale ».

« La vie en France est devenue difficile après 1973. Le chômage, la limitation des entrées sur le territoire français ont réduits les ressources des ressortissants, les transferts d'argent et les allers retours pendant leurs congés ».

« 95 % des ressortissants sont en échec », l'isolement du ressortissant qui ne garde pas le contacte avec sa famille s'il ne peut pas les aider

« Il n'a rien fait pour nous, nous n'avons plus de contacte avec lui », la méconnaissance de la famille des difficultés rencontrées par le ressortissant : arrêt du regroupement familial et solitude du ressortissant, fermetures des frontières européennes, réduction des temps de congés consécutifs, marché de l'emploi réduit

...

« Les difficultés rencontrées ont progressé, on ne trouve plus de travail, on ne peut rentrer sans rien alors on n'envoie pas beaucoup et moins souvent ».

Annexe 9

Répertoire des personnes rencontrées ou à rencontrer (personnes ressources : O.N.G., élus, associations, directeur d'école, commerçants, migrants et les familles de migrants) :

Entre parenthèse les quartiers ou villages d'habitations.

Cette liste ne doit servir qu'aux O.N.G.

Département de Kaédi (7 communes):

-Néré Wallo :

Maire 646 55 08

Dieng Abou Baker adjoint au maire

2^e adjoint 649 30 13

1^{er} adjoint Niokane

Mariam Athié conseillère municipale 694 05 59

-Kaédi :

Maire Tchambé Sow Moussa Demba 644 80 74 / 630 85 32

Madou Tania, Réseau des associations des jeunes de Kaédi (R.A.J.K.), 206 43 76

Sow Amadou Bodjel 4^e adjoint au maire de Kaédi (Touldé) 650 68 29

Mohamed Benissa, ancien adjoint au maire de Kaédi 646 53 79

Association des Handicapés de la plaine de Gattaga, Younouss Diakité, conseiller municipal de la jeunesse et des sports 649 30 79

Djibril Sow, Région Centre, 245 41 13

G.R.D.R. 533 50 45

A.C.F.

1^{er} adjoint et secrétaire général (SG) de l'A.M.P.G. Abou Cissé 649 33 15 aboucisse67@yahoo.fr

Secrétaire général 650 67 64

Réseau des ONG du Gorgol (R.O.N.G.) Seyban Diagana 207 90 72 seybanesidi@yahoo.fr

Aliou Ba, R.A.J.K., 645 78 41 et

Demba Coulibaly, R.A.J.K., 309 12 00 ou 659 49 76

Mohamed Bechir Bathily, gestionnaire de la C.E.C. 649 31 35

Madou Tendia 671 39 26, Association des Jeunes de Gattaga

Djibril Ba, délégué jeunesse et sport 674 43 92

Cyril Boutrou, Région Centre 649 30 85

Association renaissance et développement de Gataga Nima 675 35 53

Tabana Sarr, Association des jeunes de légal Dow 682 62 15

Boubacar Diagana, boubacar.diagana@lacse.fr 02 32 81 20 45

-Djéol :

Maire 649 11 63

S.G. 640 56 82 Killy Habdoul

Directeur de l'école Sambourou Diallo

Abdoulaye Sow, SG, 706 98 42 ou 752 19 52

-Tokomadji :

Maire 645 74 95

1^{er} adjoint Zacharia.

-Toufoundé Civé :

Maire 00 221 411 96 19

Djenaba Oumar Dey, femme du maire 77 546 08 48

Néné Diallo adjoint au maire 77 524 00 27

Mamadou Amadou Sacko, conseiller municipal.

Calidou G.R.D.R.

-Ganki :

Maire 673 18 35

Maire adjoint 681 19 89

Aliou Membaye Ba, 1^{er} adjoint au maire 681 19 89

Ba Amadou 656 89 12, SG

Djibi Touré (Ganki) président de l'Association des Jeunes de Ganki

-Lexeiba :

Maire Mamadou Mamadou Kane 649 30 53

Département de Maghama (8 communes) :

-Sagné :

Maire 604 83 05 / 698 42 25/

-Vraé Litama :

? 697 49 66

-Toulel :

? 698 42 25

Ancien maire Daoda Sow 675 95 42

S.G. 642 03 09 ou 242 03 09

-Wali :

Dia Zakaria ancien Migrant adjoint au maire

Maire 683 68 40 Dia Calidou

1^{er} adjoint Oumar Daff 00 221 77 57 32 546

-Maghama :

Hamidou Sow ancien S.G.

Diallo Lassana percepteur 649 30 55 ou 640 61 76

Député 525 38 40 ou 644 66 04 ou 696 07 29 ou 630 68 87

-Dao :

Maire 533 05 05

-Dolol :

Adama N'Diaye, griot, 77 547 12 06

Maire 633 23 96 ou 648 53 73

-Bellouguet Litama :

Département de M'Bout (9 communes) :

-M'Bout :

Si Adama, maire, député de Mbout, président de l'AMPG 644 23 55 / 530 22 01

Adjoint au maire 673 33 20

Mr. Camara 648 05 60 ou 602 88 94.

1^{er} adjoint au maire Deh O. Dah

-Djadjibiné :

Ajoint au maire 203 56 27

Adjoint au maire Silly Gandégua

? 683 67 39

-Lehrache :

-Cheicket tiyat :

-Foum Gleita :

? 204 34 30

-Tikobra :

-Soufa :

-Taringuel :

? 738 94 34 / 201 31 82

-Debaye ehel guelaye :

Département de Monguel (5 communes) :

-Monguel :

Mohamed O. Diadj., maire 657 75 45

-Azgueilem :

? 695 89 17

-Bokkol :

? 642 50 97

-Moit :

-Meizem teichitt :

Annexe 11 :

Répertoire des associations au Gorgol

Associations reconnues au niveau national :

Association de Sinthiane Samba Thilo
 Association pour le Tourisme Responsable dans le Gorgol
 Association des Jeunes Sadagha Jedida
 Association Espoir de Demain
 Association Pour le Développement Kaédi Moderne
 Association Amicale des Jeunes de Gattaga
 Sporting Karaté club de Kaédi
 Union Sportive et Artistique de Tantadji
 Association Soninkara
 Association des Jeunes pour la Culture et le Développement
 Initiative des Jeunes de Gattaga
 Association pour le Développement et la Construction
 Association SOS Pairs Educateurs antenne de Kaédi
 Association des Jeunes Actifs de M'Bout
 Association Pour le Développement de Kaédi
 Ligues Sportives (Football, Athlétisme, le district de Lutte et de Folklore).

Associations reconnues (au niveau local) :

Association Goomu Pinal de Bêlinabé
 Association des jeunes de Bêlinabé Maymadjol
 Nadi El Oula
 El Jeyidatt
 Zem Zem
 Cha'i'att
 Moutgadatt Tinzah
 Mouhimatt Kebbé
 Abbassiyatt
 Sadagha Jedida
 Ledibatt Nézaha
 Nadhivatt
 Association Renaissance et Développement de Gataga Nima 675 35 53
 Association des Jeunes de Légal Dow 682 62 15 Tabana Sarr
 Association des Handicapés de la plaine de Gattaga, Younouss Diakité, conseiller municipal de la jeunesse et des sports 649 30 79
 Association des Jeunes de Ganki, Djibi Touré (Ganki), président.
 Réseau des ONG du Gorgol (RONG) Sheban Diagana 207 90 72
 Réseau des Associations de Jeunes de Kaédi, Aliou Ba 645 78 41 et Demba Coulibaly 309 12 00 ou 659 49 76
 Madou Tendia 671 39 26, Association des Jeunes de Gattaga

Répertoire des membres de l'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG) :

	Nom:	Contacts
Commune de Kaédi		
Djéol	Diarra Samba	525 44 09 - 649 11 63
Ganki	Abou Samba Gangué	673 18 35
Kaédi	Sow Moussa Demba	525 85 39- 644 80 74-740 02 25
Leixeiba	Mamadou Mamoudou Kane	649 30 53
Néré Walo	Kane Hamidou Ousmane	646 55 08
Tokomadji	Abdoulaye Djimmé DIAW	678 23 06 - 660 22 64
Toufoundé Civé	Tall Yahya	659 07 46 - 00221 411 96 19
Commune de Maghama		
Beilougué Littama	Hackem ould Samounou	525 43 42 - 654 85 00
Dao		
Dolol	Kane Amadou Tidjane	633 23 96 - 648 53 73
Maghama	Alhousseynou Moussa Wadi	690 76 46
Sagné	Bâ Sidi Samba	00221 511 26 86 - 659 32 15
Touel	Coulibaly Dahirou	603 34 47
Vrae Littama	Mohamed Ould Ahmed Vall	655 80 35
Wali	Ba Mamadou dit M'Baré	
Commune de M'Bout		
Chelkhet Ettyab		563 94 58
N' Diadjibiné	Mohamed ould El Hassen ould Seidy	683 67 39
Edebaye ehel Guelaye	Sidi ould Talib ould Boukery	602 50 65
Foum Gleita	El Hacem ould Elhoussein	670 40 06
Lehrache	Yarsa ould Sidi	676 47 92
M'Bout	SY ADAMA	644 23 55 - 530 22 01
Soufa	Mohamed ould Tales	670 37 80
Taringué	Ahmed ould Boudra	673 84 99 - 723 65 88
Tikobra	Habib ould Mohamed Wal	658 52 45
Commune de Monguel		
Azgeilem	Yahya ould Abeid	695 89 17 – 747 08 95
Bokol	El Houssein Boubacar Nilal	642 50 97
Melzem Teichit	Chekna oul Sleymane	658 92 14
Moit	Dawa ould El Mestehdi	642 38 55
Monguel	Mohamed o Diadj	657 75 45
Député de Maghama 1	Mohamed Abdallahi ould Guelaye	525 38 40 - 644 66 04
Député de Maghama 2	Niang Mamadou	696 07 29 - 630 68 87
Député de Kaédi 1	Kane Moustapha	661 60 61
Député de Kaédi 2	Aicha Mint Nouweiss	653 30 84
Député de M Bout 1	SY ADAMA	644 23 55 - 530 22 01
Député de M Bout 2	Moctar Ould Teyib M Elemine	677 49 67- 634 51 13
Député de Monguel	Habib ould Diah	646 25 65

Sénateur de Maghama	Ba Mamadou dit M'baré	525 46 07
Sénateur de Kaédi	Doro Hamady SOW	533 53 91- 644 16 92
Sénateur de Monguel	Selma Mint Teguedi	525 72 73 - 647 52 58
Senateur de M'bout	Youssouf SYLLA	645 55 72